

clayeux

mode d'enfant



LES

COMPTES

CONSOLIDES

- Rapport du directoire
- Rapport complémentaire du Directoire
- Rapport du Président sur le contrôle interne
- Rapport du conseil de surveillance
- Projet de résolutions
- Communication honoraires des commissaires aux comptes
- Bilan consolidé
- Compte de résultat consolidé
- Annexe aux comptes consolidés
- Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Exercice clos au 31 décembre 2005

Chers Actionnaires,

- Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005
- Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées.
- Les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.
- Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe.
- Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2005 n'ont pas été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.
- En effet, en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Clayeux ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards).
- Les informations financières comparatives 2004 ont été retraitées selon ce même référentiel IFRS.
- Les principaux ajustements IFRS apportés ont concerné les postes suivants :
 - Charges à répartir ;
 - Contrats de location ;
 - Immobilisations corporelles ;
 - Avantages liés au personnel ;
 - Effets escomptés non échus et crédits de mobilisation de créances commerciales ;
 - Actualisation des créances à long terme.

Le détail de ces ajustements est explicité en note 11 des annexes des comptes consolidés.

L'activité

1 L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés CLAYEUX SA, société mère du groupe, CLAYEUX DISTRIBUTION, CLAYEUX Inc, CLAYEUX Stock Portugal, CLAYEUX Suisse, CLAYEUX Italia.

Les comptes consolidés de notre groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 21.951 K€ en progression de 5,79 % et un résultat de 326 K€ contre 340 K€ pour l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes.

1.1 Activité du Groupe au cours de l'exercice 2005

a) Situation de l'ensemble des sociétés prises dans la consolidation

- Evolution prévisible de cet ensemble :

Deux filiales ont été créées en 2005, Clayeux Stock Portugal et Clayeux Suisse. Elles sont destinées à des opérations de déstockage grâce à leurs magasins d'usine.

- Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date d'établissement des comptes consolidés :

Une augmentation de capital a été lancée le 9 février 2006. Le produit de l'émission s'élève à 3 450 K€ (prime d'émission incluse) et va permettre au groupe de consolider ses fonds propres de façon à mettre en œuvre sa stratégie de croissance en renforçant sa présence en France et à l'international.

Cette augmentation de capital a conduit à la création de 194 925 nouvelles actions (soit 32,76% du capital et 20,46% des droits de vote après opération). Le capital social est désormais constitué de 594 925 actions d'une valeur de 1,53 € chacune, soit 910 235 €

- L'activité en matière de recherche et de développement :

Néant

b) Chiffres clés, perspectives et objectifs du Groupe

- Chiffres clés :

Clayeux est présent dans plus de 11 pays avec plus de 1200 points de vente et 171 boutiques à l'enseigne.

Les performances 2005 sont le fruit de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe visant à conquérir et à fidéliser de nouveaux clients dans le respect de sa politique de positionnement fondée sur la recherche de l'équilibre des différents segments de l'offre.

Chiffres clés <i>en K€</i>	Exercice * 31/12/2004	Exercice 31/12/2005
Chiffres d'affaires	20 749	21 951
Résultat opérationnel courant	538	691
Résultat opérationnel	910	1 102
Coût de l'endettement financier net	(529)	(661)
Résultat Net	339	325
Résultat Net part revenus au groupe	340	326

**Chiffres proforma*

○ Le chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé pour l'année 2005 à 21 951 K€ en progression de +5,8% par rapport à 2004. Cette croissance reflète une progression en France (+3,9%) en dépit d'un marché en régression (-1,5% source CTCOE) et à l'International où le Groupe a réalisé 63,5% de son Chiffre d'affaires et où sa croissance se poursuit (+6,9%).

○ Le résultat opérationnel :

Le résultat opérationnel de 1 102 K€ a progressé de 21,1% et représente 5% du chiffre d'affaire. Cette évolution est due à la poursuite de l'amélioration des marges sur les achats et à la maîtrise des frais.

○ La structure financière

La structure financière s'est renforcée: les capitaux propres du Groupe se sont appréciés et représentent 11 451 K€ au 31 décembre 2005.

Au cours du premier trimestre 2006, le Groupe a en effet renforcé ses fonds propres et élargi son actionnariat en procédant à une augmentation de capital, prime d'émission incluse, de 3 450 K€

• Perspectives et objectifs :

Le groupe estime que le renforcement de ses fonds propres va lui permettre de mettre en œuvre sa stratégie de renforcement de ses positions en France par l'ouverture de nouveaux points de vente en centre ville des grandes métropoles et de continuer son développement à l'International avec des ouvertures sur de nouveaux marchés émergents.

Pour 2006, Clayeux a pour objectif de poursuivre la croissance de son chiffre d'affaires et de faire progresser ses résultats.

S'appuyant sur son succès commercial et sur la notoriété de sa marque, le Groupe Clayeux entend d'une part renforcer sa présence en France en élargissant son offre produit et d'autre part développer sa présence à l'international.

L'ambition du groupe est de faire de Clayeux à l'horizon 2008 une marque haut de gamme différenciée et incontournable en France et à l'international.

c) Les principaux facteurs de risques

- Risques relatifs à l'activité :

Le groupe Clayeux exerce son activité sur un marché de grande consommation et est donc soumis aux évolutions du pouvoir d'achat et de la consommation générale. Compte tenu de sa spécificité (Mode enfantine) le groupe est également sensible de façon ponctuelle aux aléas climatiques et aux effets de mode. Clayeux essaie par son organisation de réduire au minimum ces risques et de s'adapter en permanence à son environnement économique.

- Risques de taux, de change, de liquidité et d'impayés :

- Risque de taux :

Finançant ses besoins de trésorerie d'exploitation par des lignes de découvert, d'escompte et de mobilisation de créances, le Groupe est sensible au risque de taux. La gestion du risque de taux est assurée par le Responsable financier.

Pour information, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt aurait un impact de 76 K€ sur les frais financiers.

- Risque de change :

Clayeux s'approvisionne sur les marchés internationaux et réalise une partie de son chiffre d'affaires à l'export en devise américaine. Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, la direction générale a mis en place une procédure de suivi de son exposition au risque de change.

Lorsqu'elle l'estime nécessaire, elle peut être amenée à mettre en place des couvertures de change en utilisant les techniques d'achat ou de vente à terme. Compte tenu du niveau de l'euro face au dollar au cours de l'exercice 2005 et du choix de la parité €/\$ pour l'établissement des tarifs des collections 2005, la société a considéré que son risque d'exposition au risque de change était faible et n'a souscrit aucune couverture de change.

Notons qu'une variation de 1% du cours des devises aurait un impact non significatif sur le résultat du Groupe.

- Risque de liquidité :

Clayeux estime que son risque de liquidité est moyennement élevé. Il est essentiellement lié à la saisonnalité de l'activité.

La Direction Générale a mis en place une procédure de suivi pour suivre son exposition au risque.

Le tableau suivant synthétise l'évolution des dettes financières du Groupe au 31/12/2005 :

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an
Concours bancaires courants	2 750	2 960	2 960
Effets escomptés non échus	327	160	160
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	4 487	5 538	5 538
Total emprunts et dettes financières à court terme	7 564	8 658	8 658

- Endettement du Groupe :

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 855	1 867	746	1 036	85
Emprunts issus de location-financement	1 528	1 373	177	581	615
comptes courants d'associés	838	869			869
Total emprunts et dettes financières à long terme	4 221	4 109	923	1 617	1 569

Les nouveaux emprunts s'élèvent à 680 K€

Le Groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières.

L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif.

- Risque Clients :

Le Groupe a souscrit auprès de la SFAC et de la COFACE des polices d'assurance France et Export. Toutefois, en complément de ces couvertures, des garanties sont en général exigées.

Le premier client du groupe représente en 2005 5 % du chiffre d'affaires total du Groupe, les 5 premiers 13 %, les 10 premiers 17% et les 20 premiers 21%.

- Risques d'approvisionnement liés aux fournisseurs et aux stocks :

- Le Groupe CLAYEUX travaille dans un secteur où les sources d'approvisionnement, du fait du faible coût d'entrée sur le marché, sont relativement nombreuses et parfaitement substituables. Le Groupe s'adresse à environ une vingtaine de fournisseurs répartis dans moins de 10 pays.

- La division du risque est assurée dans la mesure où le premier fournisseur représente environ 14% des achats du Groupe. Les 5 premiers fournisseurs représentent 43% du montant total des achats, les 10 premiers 63 % et les 20 premiers 86 %.

- Le risque majeur relatif aux stocks auquel est confronté la société est la destruction des produits vendus notamment par incendie car elle entraînerait une interruption des expéditions. Pour couvrir ce risque la société a souscrit des assurances perte d'exploitation (plafond 7,6 M€) et dommages marchandises (plafond 9,9 M€).

d) Description des engagements hors bilan liés à l'activité courante :

Les engagements donnés par le Groupe se ventilent de la manière suivante :

- Nantissement des fonds de commerce pour 1 224 K€ au profit d'établissements bancaires
- Cautions données pour un total de 3 962 K€ au profit d'établissements bancaires
- Achats d'espaces publicitaires dans le cadre de l'apurement de créances sur opérations d'export.
- Assurances :

Tous les risques, identifiés par le Groupe, susceptibles d'entraîner des pertes significatives font l'objet de contrats d'assurances.

Le montant global des primes annuelles versées en 2005 s'élève à : 322 K€

1.2 Informations sectorielles

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est présentée de la façon suivante :

- Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les acteurs définis sont la France, l'Italie et les autres exports.
- Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

Chiffre d'affaires en K€	31/12/2005	31/12/2004
France	8 009	7 712
Italie	10 468	9 364
Autres exports	3 474	3 673
Total	21 951	20 749
Boutiques Clayeux et Affiliés	6 037	5 961
Multimarques et Franchisés	10 711	10 104
Magasin d'usine et Hors cours	5 203	4 684
Total	21 951	20 749

Résultat opérationnel courant <i>en K€</i>	31/12/2005	31/12/2004
France	91	31
Italie	409	346
Autres exports	191	262
Total	691	639
Boutiques Clayeux et Affiliés	158	161
Multimarques et Franchisés	989	1 032
Magasin d'usine et Hors cours	-456	-554
Total	691	639

La moindre rentabilité des magasins d'usine par rapport aux autres circuits de distribution s'explique par le faible taux de marge appliqué dans ces magasins. La vocation de ces magasins est de favoriser l'écoulement des invendus des autres circuits de distribution.

Immobilisations incorporelles et corporelles <i>en K€</i>	31/12/2005	31/12/2004
France	5 495	5 504
Export	383	327
Total	5 878	5 831

2 L'activité propre de la société CLAYEUX SA

La société **CLAYEUX SA** n'a pas d'activité commerciale.

Clayeux SA assure le rôle de holding financier : elle détient 98,97% de Clayeux Distribution et l'anime. Elle est également titulaire du contrat de crédit-bail des actifs immobiliers du siège.

Son exercice, dont nous vous demandons d'approuver les comptes sociaux, se solde par une perte de -382.748 € contre - 242.514 € pour l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux.

- Prises de participation et de contrôle :

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31/12/2005, deux filiales ont été créées à l'étranger.

Clayeux Stock Portugal et Clayeux Suisse sont destinées à des opérations de déstockage grâce à leurs magasins d'usine et sont détenues à 100% par Clayeux Distribution.

- Conséquences sociales de l'activité :

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

- Conséquences environnementales de l'activité :

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

Les résultats

1. L'affectation du résultat

L'affectation du résultat de notre société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à –382.748 euros de la façon suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Résultat de l'exercice : Perte		– 382.748 €
----------------------------------	--	-------------

Apurement de la perte par prélèvement sur les réserves :

- Aux autres réserves	– 382.748 €	
-----------------------	-------------	--

TOTAUX	– 382.748 €	– 382.748 €
--------	-------------	-------------

2. Les distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Le capital de la société

1. L'actionariat de la société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2005, plus de 5 %, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33 %, de 50%, de 66,66 % ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

Actionnaires détenant	En capital (en PP et US)	En droit de vote	
		AGO	AGE
Plus de 5%			
Plus de 10%			Mme Gwenaëlle WACKENHEIM
Plus de 15%			
Plus de 20%			
Plus de 25%			M. Gilles CLAYEUX
Plus du tiers	Mme Gwenaëlle WACKENHEIM	Mme Gwenaëlle WACKENHEIM	
Plus de 50%	M. Gilles CLAYEUX	M. Gilles CLAYEUX	
Plus des 2/3	Groupe familial CLAYEUX (1)		
Plus de 95%		Groupe familial CLAYEUX (1)	

(1) Le Groupe familial CLAYEUX comprend la famille CLAYEUX et la société SOFACLA

Cette liste a connu les modifications suivantes au cours de l'exercice écoulé :

Suite à une opération de donation intervenue en décembre 2005, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

- Monsieur Gérard CLAYEUX a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 20 %, 15 %, 10 % et 5 % du capital et des droits de vote

- Monsieur Gilles CLAYEUX a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 20 % et 25 % des droits de vote en AGE et de 50 % du capital et des droits de vote en AGO.

- Mme Gwenaëlle WACKENHEIM a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 10 % en AGE, de 25 % et du tiers du capital et du tiers des droits de vote en AGO.

En outre, la participation de Mme Gwenaëlle WACKENHEIM et de Monsieur Gilles CLAYEUX en capital et en droit de vote en AGO s'est accrue de plus de 2 % en moins de 12 mois consécutifs et en conséquence Mme Gwenaëlle WACKENHEIM et Monsieur Gilles CLAYEUX ont déposé une déclaration d'intention mentionnant qu'ils ne vont pas acquérir au cours des 12 prochains mois des titres CLAYEUX, ni demander la nomination de nouveaux membres du directoire ou du Conseil de surveillance.

Depuis la clôture de l'exercice, la société CLAYEUX a procédé à une augmentation de capital en numéraire qui a eu les conséquences suivantes sur les seuils :

Actionnaires Détenant	En capital (en PP et US)	En droit de vote	
		AGO	AGE
Plus de 5%			Mme Gwenaëlle WACKENHEIM
Plus de 10%			
Plus de 15%			
Plus de 20%	Mme Gwenaëlle WACKENHEIM		M. Gilles CLAYEUX
Plus de 25%		Mme Gwenaëlle WACKENHEIM	
Plus du tiers	M. Gilles CLAYEUX	M. Gilles CLAYEUX	
Plus de 50%	Groupe familial CLAYEUX (1)		
Plus des 2/3		Groupe familial CLAYEUX(1)	
Plus de 95%			

(1) Le Groupe familial CLAYEUX comprend la famille CLAYEUX et la société SOFACLA

Il a été conclu entre Monsieur et Madame Gérard CLAYEUX, Mme Gwenaëlle WACKENHEIM et Monsieur Gilles CLAYEUX, actionnaires de la société, un engagement de conservation des titres de la société dans le cadre des dispositions fiscales de faveur instituées par la loi dite « Loi Dutreil » du 1^{er} août 2003.

En résumé :

Répartition	Avant opération		Après opération	
	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
Famille Clayeux directement ou indirectement	89,40%	94,30%	60,10%	75,02%
PUBLIC	10,60%	5,70%	39,90%	24,98%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

2. Les actions d'autocontrôle

Les sociétés contrôlées suivantes détiennent une quotité du capital de la société : Néant

3. Avis de détention et aliénation de participation croisée

Néant

4. Eléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique

- Structure du capital :

Au 31 décembre 2005, le capital est composé d'actions de même catégorie.

- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société :

Un directoire administre et dirige la société sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Le nombre de ses membres est fixé par le conseil de surveillance sans pouvoir excéder le chiffre de cinq. Si un siège est vacant, le conseil de surveillance doit dans les deux mois modifier le nombre de sièges qu'il avait antérieurement fixé ou pourvoir à la vacance. Les membres du directoire, personnes physiques, peuvent être choisis en dehors des actionnaires. Nommés par le conseil de surveillance, ils ne peuvent être révoqués que par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur proposition de ce conseil. Le directoire est nommé pour une durée de six ans. Tout membre du directoire est réputé démissionnaire d'office lorsqu'il atteint l'âge de 70 ans.

- Règles applicables à la modification des statuts de la société :

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

5. Autorisation à conférer au Directoire pour opérer sur les actions de la Société

Nous vous proposons de conférer au directoire, pour une période de 18 mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat et à la vente, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, des actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 59 492 actions.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

— assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action CLAYEUX par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;

— conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;

— assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions.

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'acquisition de blocs d'actions et aux époques que le Directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 30 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 1.784.760 euros.

En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué serait ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Les mandataires

1. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe) (1) (2)
M. Gilles CLAYEUX	Président du Directoire	16/06/2004	16/06/2010	<i>Administrateur</i> : Clayeux Distribution depuis + 5 ans Métalliance depuis 2001
Mme Gwenaëlle WACKENHEIM	Membre du Directoire	16/06/2004	16/06/2010	<i>Administrateur</i> : Clayeux Distribution depuis + 5 ans <i>Gérant</i> : MOBICLA depuis + 5 ans
M. Gérard CLAYEUX	Président du Conseil de Surveillance	13/06/2002	AGO 2008	<i>Administrateur</i> : Clayeux Distribution depuis + 5 ans FGVB <i>Gérant</i> : SOFACLA depuis + 5 ans MOBICLA depuis + 5 ans SOFICLA depuis + 5 ans
Mme Irène CLAYEUX	Membre du Conseil de Surveillance	13/06/2002	AGO 2008	
M. Bernard SONNIER	Membre du Conseil de Surveillance	13/06/2002	AGO 2008	<i>PDG</i> : EBS SA depuis + 5 ans <i>Gérant</i> : SCI Double Mixte GFA Le Mine

(1) quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

(2) (annexe 1 du règlement européen pour le document de référence) pour les mandats hors filiales, l'information doit porter sur les 5 dernières années.

2. Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations

Aucun mandat des membres du Conseil de surveillance n'arrive à expiration pour la présente assemblée.

- Fixation du montant global de jetons de présence à verser

Nous vous suggérons de fixer le montant global de jetons de présence à verser aux membres du conseil de surveillance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 à 23.352,68 euros.

Le montant des jetons de présence sera maintenu pour les exercices à venir, et ce jusqu'à décision contraire.

3. Les rémunérations des mandataires

Au titre de l'exercice 2005, les rémunérations allouées, en raison de leur fonction, aux mandataires sociaux se décomposent comme suit :

Nom des mandataires	Fonctions	Rémunérations (€)	Avantages de toutes natures (€)
Mr Gilles Clayeux	Président du Directoire	184 047	14 534
Mme Gwenaëlle Wackenheim	Membre du directoire	130 986	11 003
Mr Gérard Clayeux	Président du Conseil de surveillance	21 952	

Les salariés

Dans le cadre d'un dispositif d'Epargne salariale visé à l'article L.225 – 102 du Code de Commerce, le personnel salarié de la société ne détient aucune participation au capital de la société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225- 86 du code de commerce régulièrement autorisées par le conseil de surveillance.

Vos commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils vous relatent dans leur rapport général.

Votre directoire vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

LE DIRECTOIRE

ANNEXE 1 : LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

▪ Conséquences sociales de l'activité

1°) Effectif :

- a) effectif total au 31.12.2005 : 238 salariés
- b) embauche
 - contrat en CDI 21
 - contrat en CDD 167
- c) licenciements
 - inaptitude physique 2
- d) Départ à la retraite 5
- e) heures supplémentaires
 - 3 355 heures ont été payées sur l'exercice

2°) Organisation du temps de travail

a) temps plein :

administratif	:	35h par semaine
atelier	:	modulation horaire
Cadres	:	forfait 218 jours

b) temps partiel :

administratif	:	31h ou 32h par semaine
Vendeuse	:	entre 10h et 32h par semaine

3°) Les rémunérations et leur évolution

a) évolution des salaires

montant 2004	:	4 555 K€
montant 2005	:	4 825 K€

d'où une variation de 6 %, pour un effectif moyen en baisse de 0.98 %
(2005 : 228 P 2004 : 232 P)

b) évolution des charges sociales

montant 2004	:	1 492 K€
montant 2005	:	1 576 K€

4°) Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Clayeux Distribution a rempli son obligation à hauteur de 6 personnes représentant 10 unités bénéficiaires.

Compte tenu de son assiette d'assujettissement Clayeux distribution devait employer l'équivalent de 9 unités, la société n'a donc versé aucune contribution AGEFIPH.

▪ **Conséquences environnementales de l'activité**

La Société n'est soumise à aucun risque environnemental lié à des rejets toxiques ou au stockage de matières dangereuses. Le groupe achète des matières premières (tissus, fils,...) et les transforme ou les fait transformer à l'aide de machines électroniques avant de les commercialiser à travers un réseau de boutiques. La Société et son prestataire logistique sont responsables de l'élimination des déchets d'emballages reçus des fournisseurs, qui sont soit recyclés, soit enlevés par les sociétés spécialisées.

De ce fait, la Société n'a jamais été amenée à constituer une provision et/ou verser une garantie pour risques en matière d'environnement. De même, il n'existe aucun litige passé ou en cours en matière d'environnement.

**ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN
MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE**

En Euros	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	30/11/2005	31/01/2008	4 000 000 €	-	-	3.701.764,75 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS	30/11/2005	31/01/2008	4 000 000 €	-	-	3.701.764,75 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS dans la limite annuelle de 10% du capital avec modalités de fixation du prix de souscription définies						
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	30/11/2005	31/01/2008	1 000 000 €	-	-	1 000 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur de ... (catégorie de personnes)	30/11/2005	31/01/2008	4 000 000 €	-	-	3.701.764,75 €
Autoriser d'augmenter le capital en rémunération d'un apport de titres	30/11/2005	31/01/2008	61 200 €	-	-	61 200 €
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions	30/11/2005	31/01/2008	4 000 000 €	-	-	3.701.764,75 €
Autorisation d'attribuer des actions gratuites à émettre	30/11/2005	31/01/2009	10 % du capital social existant au jour de la 1 ^{ère} attribution	-	-	10 % du capital social existant au jour de la 1 ^{ère} attribution

**ANNEXE 2 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DES
MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS PROCHES**

<i>Nom et prénom</i>	<i>CLAYEUX Gérard</i>
<i>Qualité</i>	<i>Président du Conseil de surveillance</i>
<i>Description de l'instrument financier</i>	<i>actions ordinaires</i>
<i>Nombre total d'instruments financiers cédés</i>	88210
<i>Prix moyen pondéré</i> <i>Montant total des cessions</i>	
<i>Nombre total d'instruments financiers acquis</i>	
<i>Prix moyen pondéré</i> <i>Montant total des acquisitions</i>	

<i>Nom et prénom</i>	<i>CLAYEUX GILLES</i>
<i>Qualité</i>	<i>Président du Directoire</i>
<i>Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus</i>	<i>descendant de Monsieur Gérard CLAYEUX</i>
<i>Description de l'instrument financier</i>	<i>actions ordinaires</i>
<i>Nombre total d'instruments financiers cédés</i>	
<i>Prix moyen pondéré</i> <i>Montant total des cessions</i>	
<i>Nombre total d'instruments financiers acquis</i>	44105
<i>Prix moyen pondéré</i> <i>Montant total des acquisitions</i>	

<i>Nom et prénom</i>	<i>Gwenaëlle WACKENHEIM</i>
<i>Qualité</i>	<i>membre du Directoire</i>
<i>Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus</i>	<i>descendant de Monsieur Gérard CLAYEUX</i>
<i>Description de l'instrument financier</i>	<i>actions ordinaires</i>
<i>Nombre total d'instruments financiers cédés</i>	
<i>Prix moyen pondéré</i> <i>Montant total des cessions</i>	
<i>Nombre total d'instruments financiers acquis</i>	44105
<i>Prix moyen pondéré</i> <i>Montant total des acquisitions</i>	

<i>Nom et prénom</i>	<i>Madame Irène CLAYEUX</i>
<i>Qualité</i>	<i>membre du Conseil de surveillance</i>
<i>Description de l'instrument financier</i>	<i>actions ordinaires</i>
<i>Nombre total d'instruments financiers cédés</i>	<i>290</i>
<i>Prix moyen pondéré</i>	
<i>Montant total des cessions</i>	
<i>Nombre total d'instruments financiers acquis</i>	
<i>Prix moyen pondéré</i>	
<i>Montant total des acquisitions</i>	

<i>Nom et prénom</i>	<i>CLAYEUX GILLES</i>
<i>Qualité</i>	<i>Président du Directoire</i>
<i>Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus</i>	<i>descendant de Madame Irène CLAYEUX</i>
<i>Description de l'instrument financier</i>	<i>actions ordinaires</i>
<i>Nombre total d'instruments financiers cédés</i>	
<i>Prix moyen pondéré</i>	
<i>Montant total des cessions</i>	
<i>Nombre total d'instruments financiers acquis</i>	<i>145</i>
<i>Prix moyen pondéré</i>	
<i>Montant total des acquisitions</i>	

<i>Nom et prénom</i>	<i>Gwenaëlle WACKENHEIM</i>
<i>Qualité</i>	<i>membre du Directoire</i>
<i>Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus</i>	<i>descendant de Madame Irène CLAYEUX</i>
<i>Description de l'instrument financier</i>	<i>actions ordinaires</i>
<i>Nombre total d'instruments financiers cédés</i>	
<i>Prix moyen pondéré</i>	
<i>Montant total des cessions</i>	
<i>Nombre total d'instruments financiers acquis</i>	<i>145</i>
<i>Prix moyen pondéré</i>	
<i>Montant total des acquisitions</i>	

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DU DIRECTOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967 modifié, nous avons rédigé un rapport complémentaire de celui préalable à l'assemblée générale extraordinaire tenue le 30 novembre 2005.

Cette assemblée avait autorisé votre directoire à augmenter le capital social, en se référant à l'article L 225-129-2 de la loi, d'un montant nominal maximal de 4 000 000 € pendant une période de vingt six mois au plus, à compter du jour de ladite assemblée, par émission d'actions nouvelles de numéraire conférant à leurs titulaires les mêmes droits que les actions anciennes.

En outre, cette assemblée :

- avait décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription et de faire appel public à l'épargne, tant sur le marché français que sur les marchés Étrangers, pour les motifs que nous avons mentionnés dans notre rapport préalable à l'assemblée générale extraordinaire en laissant toutefois au Directoire la faculté de conférer aux actionnaires, un droit de priorité conformément à la loi ;
- avait décidé d'autoriser le Directoire à augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions de l'article L.225-135-1 du Code de Commerce s'il vient à constater une demande excédentaire,
- avait délégué sa compétence à votre directoire pour procéder à cette augmentation de capital,

Votre directoire faisant usage des pouvoirs ainsi conférés, a décidé :

- d'émettre 169.500 actions nouvelles au nominal de 1,53 € portant jouissance au 1er janvier 2006, au prix unitaire de 17,70 € payable en totalité à la souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription sans que les bénéficiaires de cette suppression soit nommément désignés ; le montant de l'émission sera donc de 3.000.150 € dont 259.335 € à titre de capital et 2.740.815 € à titre de prime d'émission,
- de ne pas conférer un droit de priorité aux actionnaires,
- de se réserver la faculté d'augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions de l'article L.225-135-1 du Code de Commerce s'il vient à constater une demande excédentaire,
- de fixer le délai de souscription du 1^{er} Février au 15 Février 2006 inclus,
- de faire recueillir les souscriptions par la Lyonnaise de Banque.

En outre, le Président du directoire a proposé au directoire de décider une augmentation de capital au profit des salariés dans le cadre de l'article L 443-5 du code du travail. La proposition du Président du Directoire n'a pas été adoptée.

Le prix retenu pour l'émission des actions nouvelles est de 17,70 € par action (soit la valeur nominale de 1,53 € plus une prime d'émission de 16,17 €). Il a été fixé conformément à la décision de l'assemblée et à l'article L 225-136 du Code de Commerce. Il est au moins égal à la moyenne pondérée des premiers cours cotés des trois derniers jours de bourse précédent sa fixation, diminuée de la décote prévue par la législation ;

En cas de réalisation de cette augmentation de capital, le capital social de la société CLAYEUX sera porté de 612.000 €(400.000 actions x 1,53 €de nominal) à 871 335 €(569 500 actions x 1,53 €).

Si le directoire, après la clôture de souscription, use de la faculté d'émettre des actions supplémentaires dans la limite de 15 % de l'émission initiale soit 25.425 actions nouvelles, et en cas de réalisation de cette sur-allocation, le capital social sera porté de 612.000 €à 910.235,25 €(594.925 actions x 1,53 €).

L'incidence de l'augmentation de capital sur la situation de l'actionnaire est appréciée d'abord en considération des capitaux propre CLAYEUX SA apparaissant au bilan clos au 31 décembre 2004 tant social que consolidé. Puis cette appréciation est effectuée, conformément à l'article D 155-1 du décret du 23 mars 1967 modifié, en considération des capitaux propres apparaissant à la situation comptable social et consolidé établie le 30 juin 2005.

Il n'a pas été tenu compte dans le calcul ci-dessous, des frais de l'augmentation de capital que le Directoire pourra décider, le cas échéant, d'imputer sur le compte « prime d'émission ».

Les tableaux font état dans la dernière colonne de gauche, des incidences éventuelles en cas d'utilisation par le directoire de la faculté d'émettre des actions supplémentaires dans la limite de 15 % de l'émission initiale.

SUR LA BASE DES COMPTES CLOS AU 31/12/2004

	AVANT AUGMENTATION	APRES AUGMENTATIONS	
		émission initiale de 169.500 actions	augmentation de l'émission au maximum : 25.425 actions
Nombre d'actions	400 000 actions	569.500	594.925
Montant des capitaux propres (Bilan social 31/12/2004)	13.407 K€	16.407 K€	16.857 K€
Quote-part des capitaux propres (Bilan social 31/12/2004) pour 1 action	33,52 €	28,81 €	28,33 €
Montant des capitaux propres (Bilan consolidé au 31/12/2004)	11.113 K€	14.113 K€	14.563 €
Quote-part des capitaux propres Bilan consolidé au 31/12/2004) pour 1 action	27,78 €	24,78 €	24,48 €

SUR BASE SITUATION COMPTABLE AU 30/06/2005

	AVANT AUGMENTATION	APRES AUGMENTATIONS	
		émission initiale de 169.500 actions	augmentation de l'émission au maximum : 25.425 actions
Nombre d'actions	400 000 actions	569.500	594.925
Montant des capitaux propres (situation social 30/06/2005)	13.213 K€	16.213 K€	16.663 K€
Quote-part des capitaux propres (situation social30/06/2005) pour 1 action	33,03 €	28,47 €	28,00 €
Montant des capitaux propres (situation consolidé 30/06/2005)	11.162 K€	14.162 K€	14.612 K€
Quote-part des capitaux propres (situation consolidé 30/06/2005) pour 1 action	27,90 €	24,86 €	24,56 €

Indépendamment de ces effets sur les capitaux propres, l'émission réservée va également avoir les conséquences suivantes :

- Elle va modifier la composition de l'actionnariat et la répartition du capital de CLAYEUX SA en réduisant en particulier la part du capital détenue par les actionnaires actuels à 70,23 %. En cas d'émission d'actions complémentaires dans la limite de 15 % de l'émission initiale, le pourcentage sera ramené à 67,23 %.
- Un actionnaire détenant avant l'émission des actions, 1% du capital de CLAYEUX SA sur la base d'un nombre d'actions composant le capital de 400.000 actions et qui ne serait pas bénéficiaire de l'émission, verrait sa participation passer à 0,70 % (émission initiale) et à 0,67 % en cas d'émission complémentaire.

Pour les actionnaires écartés de la souscription, l'émission entraîne une réduction de leur part de bénéfice dans la proportion du rapport entre le montant du capital possédé par eux à l'issue de l'opération et le capital actuellement en leur possession. Cette baisse devrait être compensée à terme par l'augmentation de la capacité bénéficiaire de CLAYEUX SA résultant de l'augmentation de ses capitaux propres.

- **L'incidence théorique sur la valeur boursière actuelle de l'action**

L'incidence théorique sur la valeur boursière actuelle de l'action, telle qu'elle résulte de la moyenne des 20 séances de Bourse précédent le réunion du Directoire, pourrait être calculée de la façon suivante :

Cours théorique de l'action après opération =

$$\frac{[(\text{moyenne des 20 derniers cours de clôture de l'action} \times \text{nombre d'actions avant opération}) + (\text{prix d'émission} \times \text{nombre d'actions nouvelles})]}{(\text{nombre d'actions avant opération} + \text{nombre d'actions nouvelles})}$$

Le prix d'émission par action est de 17,70 € et la moyenne des 20 derniers cours de clôture de l'action est de 18,42 €

Par application de cette méthode de calcul, la valeur théorique de l'action ressortirait donc, après opération, à 18,21 € soit une baisse de 1,17 % par rapport à la moyenne des 20 derniers cours de clôture.

En cas de sur-allocation la valeur théorique de l'action ressortirait donc, après opération, à 18,19 € soit une baisse de 1.28 % par rapport à la moyenne des 20 derniers cours de clôture.

- **Marche des affaires depuis le début de l'exercice**

La marche des affaires sociales de CLAYEUX SA et du Groupe CLAYEUX peut être résumée ainsi :

Chiffre d'affaires

Au premier semestre 2005, le chiffre d'affaires est en nette progression malgré une conjoncture très difficile sur tous les marchés européens. En France, par exemple, le recul du marché de l'enfant a été de 4,7 %.

Les réseaux qui ont le plus progressé sont la France (+ 29 %), l'Italie (+ 25 %) et les magasins d'usines italiens (+ 25 %).

Les magasins d'usines français sont en revanche à nouveau en recul de 7 % tandis que les boutiques succursales et le réseau affiliés France, Italie sont restés stables.

Le premier semestre a vu la première étape de l'implantation de Clayeux en Chine avec l'ouverture en mai d'une boutique à Pékin.

Carnet de commandes

Le carnet Hiver 2005 est légèrement supérieur à l'Hiver 2004 et ce, sur tous les marchés grâce à une bonne progression de la ligne Moi Bébé Clayeux.

Depuis Septembre, nous nous sommes réimplantées en Corée du Sud par l'ouverture de corners dans les grands magasins.

Depuis le 10 octobre, une nouvelle boutique à Paris, Rue de Seine, a ouvert.

Dotée d'un tout nouveau concept très innovant, elle sera la base de notre reconquête du marché français et de la modernisation de l'image de notre marque.

Ce rapport complémentaire est immédiatement mis à la disposition des actionnaires au siège social et sera porté à la connaissance des actionnaires à la plus prochaine assemblée générale.

LE DIRECTOIRE

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE

Exercice clos au 31 décembre 2005

Mesdames et Messieurs,

En complément du rapport de gestion, je vous rends compte, dans le présent rapport annexe, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par Clayeux SA.

Nos commissaires aux comptes présenteront dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière (art. L. 225-235 du Code de commerce).

1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

1.1 Structure juridique

Clayeux SA est une société à conseil de surveillance régie par les articles L 225-57 à L 225-93 et suivants du Code de commerce.

1.2 Composition du Conseil

Conformément à la réglementation et aux statuts, le conseil de surveillance est composé de trois membres nommés pour 6 ans.

Toutes les informations sur les fonctions et mandats des membres du conseil de surveillance au sein de Clayeux SA et d'autres sociétés sont présentées en annexe.

1.3 Rôle et fonctionnement du Conseil

1.3.1 Missions du Conseil

Conformément au droit commun des sociétés anonymes à conseil de surveillance et aux statuts, le conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion assurée par

le directoire de Clayeux SA. Il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de ses missions.

Le conseil présente, à l'assemblée générale ordinaire annuelle, ses observations sur le rapport de gestion.

Il propose à l'assemblée générale la nomination des commissaires aux comptes.

Parmi ses attributions, il est également chargé d'arrêter, sur proposition du directoire :

- les orientations générales de Clayeux SA;
- le plan de développement pluriannuel ;
- les budgets annuels ;
- les comptes annuels.

C'est enfin, le conseil de surveillance qui autorise les conventions réglementées préalablement à leur conclusion, ainsi que les cessions d'immeubles ou de participations.

1.3.2 Fonctionnement du Conseil

Conformément à l'article 15 des statuts, le conseil de surveillance se réunit, sur convocation du Président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an pour arrêter le rapport de gestion et les comptes annuels.

Au cours de l'année 2005, le conseil de surveillance s'est réuni cinq fois. Le tableau ci-dessous rappelle l'ordre du jour de chacune de ces réunions. Rappelons également qu'à chaque fois, les membres du conseil de surveillance ont été régulièrement convoqués, dans les délais requis.

Dates	Ordre du jour
8/03/2005	Examen des comptes annuels et consolidés 2004 Examen des comptes prévisionnels Etablissement du rapport du conseil de surveillance à l'assemblée générale Examen des conventions
02/05/2005	Présentation du rapport du Directoire du 1 ^{er} trimestre 2005
08/08/2005	Présentation du rapport du Directoire du 2 ^{ème} trimestre 2005
10/10/2005	Examen des comptes semestriels 2005 de Clayeux SA et des comptes consolidés Examen des comptes prévisionnels Examen du rapport de gestion du Directoire du 3 ^{ème} trimestre 2005
24/10/2005	Projet d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant maximum de 4 000 000 €

Un procès-verbal est établi à l'issue de chaque réunion. Il est remis à chaque membre du Conseil et entériné au Conseil suivant.

Le Conseil est informé de la situation financière, de la situation de la trésorerie ainsi que des engagements de la société et de

ses filiales dans un rapport établi par le directoire.

1.3.3 Conventions réglementées » et « déclarables »

Conventions « réglementées »

- la procédure d'autorisation préalable est bien respectée.
- conformément aux dispositions légales, ces conventions ont été transmises aux Commissaires aux comptes qui présenteront leur rapport spécial sur ce point, à l'Assemblée Générale.

Conventions dites « déclarables »

Il s'agit des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales et significatives pour l'une des parties soit en raison de leur objet soit en raison de leur implication financière.

Conformément à la législation, la liste et l'objet de ces conventions ont été communiqués par l'intéressé au Président du Conseil de Surveillance, qui en a informé les Commissaires aux comptes.

1.4 Existence et fonctionnement des comités institués par le Conseil

Eu égard à la taille, la structure de Clayeux SA et les risques liés à son activité, le conseil de surveillance n'a pas jugé utile de créer des comités spécialisés auxquels il confierait un rôle spécifique.

2 Les procédures de contrôle interne mises en place par Clayeux SA

2.1 Objectif du contrôle interne

DEFINITION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations. Il se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés :

- performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- respect des règles internes et externes ;
- prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

2.2 Organisation générale des procédures de contrôle interne

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les principes d'organisation et les composants des dispositifs de contrôle interne de Clayeux SA, communs aux entités françaises du groupe sont :

- la couverture exhaustive des activités et des risques,
- la responsabilité de l'ensemble des acteurs,
- une définition claire des tâches,
- des systèmes de mesure des risques et des résultats,
- des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques,
- un système de contrôle, comprenant des contrôles permanents (dits de « 1^{er} » et « 2^{ème} » degrés) et des contrôles

périodiques (3^{ème} degré : responsable comptable, contrôle de gestion, auditeur externe, expert comptable), décrits plus loin.

En pratique, et compte tenu de la taille de l'entreprise, certaines séparations entre les fonctions d'engagement et de contrôle n'ont pu être mises en place. L'ensemble de ces tâches est effectué sous le contrôle direct des membres du Directoire.

ROLE DE L'ORGANE DELIBERANT : CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'organe délibérant est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. A ce titre, il est régulièrement informé des limites globales fixées en tant que niveaux acceptables de ces risques.

Il approuve l'organisation générale de l'entreprise ainsi que celle de son dispositif de contrôle interne.

ROLE DE L'ORGANE EXECUTIF : LE DIRECTOIRE

Les membres du directoire sont directement impliqués dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Ils s'assurent que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveaux des fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

L'organe exécutif définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficiente par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et lui attribue les moyens adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées.

Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux

dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

PERIMETRE ET ORGANISATION CONSOLIDEE DES DISPOSITIFS DE CLAYEUX SA

Le dispositif de contrôle interne de Clayeux SA s'applique sur les filiales françaises de la société. Les membres du directoire effectuent un contrôle de pilotage sur les filiales étrangères et s'appuie sur l'intervention de prestataires extérieurs dans l'établissement des comptes annuels.

Ainsi, Clayeux SA s'assure de l'existence d'un dispositif adéquat au sein de chacune de ces filiales porteuses de risques (Clayeux Distribution, Clayeux Italia, Clayeux Inc, Clayeux Portugal et Clayeux Suisse), afin de permettre une connaissance consolidée des activités, des risques et des contrôles existants au sein de ces filiales, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières.

RESPONSABILITE ET ROLE DES PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

- La société n'a pas organisé un service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer les contrôles pour son compte.

- Le directoire, en relation avec les personnes concernées, procède au suivi du chiffre d'affaires et des marges d'après le reporting établi par le contrôle de gestion. Le directoire assure la mise en place et la mise à jour du contrôle interne de l'ensemble de l'entreprise en relation avec les auditeurs externes de l'entreprise. Les membres du directoire autorisent l'ensemble des engagements contractés par l'entreprise.

- Le contrôle de gestion établit un reporting mensuel de suivi du chiffre d'affaires et de la marge. Il établit un budget annuel et effectue un suivi budgétaire. Le contrôle de gestion est également en charge du suivi client.

- Le responsable comptable s'assure du respect des procédures mises en place pour s'assurer de la fiabilité de l'information comptable et financière.

2.3 Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques

DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE GENERAL

Les principaux processus de la Société et de sa principale filiale Clayeux Distribution sont :

- Les processus approvisionnement – commercialisation

- Les Ressources Humaines

- La Trésorerie

2.3.1 Le processus approvisionnement / commercialisation

Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes. Ces contrôles peuvent être intégrés dans le traitement des opérations (1^{er} degré) ou exercés par des unités ou personnes indépendantes des unités opérationnelles mentionnées ci-avant ou distinctes de celles ayant effectué les contrôles de premier degré (2^{ème} degré).

Le contrôle interne repose sur les principales vérifications suivantes :

- l'ensemble des mouvements entrées/sorties fait l'objet d'un contrôle entre les bons de livraison / bons de réception, commandes et factures.

- un inventaire physique annuel vient en appui de ce contrôle et fait l'objet d'un rapprochement avec l'inventaire permanent.

- un suivi mensuel des marges brutes dégagées sur les articles livrés chaque mois est effectué. Le contrôle des approvisionnements résulte des procédures réglementaires d'importation des marchandises.

- le contrôle d'exhaustivité de facturation à la clôture de chaque saison.

Les anomalies détectées par ces moyens font l'objet d'actions correctrices.

Des audits sont réalisés annuellement par les auditeurs externes.

2.3.2 Les Ressources Humaines

Les principaux risques liés à ce processus sont le respect de la législation du travail et la correcte appréhension des données variables de paie.

La société organise une veille active des changements dans la législation du travail. Elle fait appel à des conseils en droit social en cas de nécessité.

Les données relatives à la paie sont collectées à partir des temps fournis par la pointeuse en place dans l'entreprise. Les données variables ainsi collectées sont réinjectées dans un logiciel de gestion de la paie spécifique disposant des fonctionnalités nécessaires pour s'assurer du respect de la législation du travail et de la conformité des états délivrés avec la réglementation en vigueur.

2.3.3 La trésorerie

Le système d'engagement des dépenses et d'autorisation de décaissement fait intervenir la direction à chaque stade d'avancement. Les décaissements sont effectués sur la base d'un visa octroyé par la direction.

Le fonctionnement des comptes bancaires principaux est réservé aux membres du directoire.

La société établit mensuellement les états de rapprochement bancaires

En pratique, et compte tenu de la taille de l'entreprise, certaines séparations entre les fonctions d'engagement et de contrôle n'ont pu être mises en place. Cette faiblesse de principe est palliée par un contrôle renforcé de l'équipe comptable.

2.4 Dispositif de contrôle interne de l'information Comptable et Financière

La comptabilité générale gère le plan de comptes et les référentiels associés, assure des contrôles de cohérence et d'exhaustivité, établit en temps voulu les états financiers individuels et consolidés et les différentes déclarations fiscales relevant de sa responsabilité. Par sa mission d'élaboration de l'information comptable, la comptabilité générale contribue à l'élaboration de

l'information financière avec l'appui de l'expert comptable.

Elle assure en outre la coordination des travaux avec les commissaires aux comptes.

La tenue de la comptabilité générale de Clayeux SA est centralisée. Chaque collaborateur du personnel administratif a un rôle et des responsabilités clairement définis. Au delà des enregistrements comptables, ils effectuent un suivi permanent des comptes qui sont sous leur responsabilité.

Concernant l'établissement des comptes consolidés, la collecte des informations comptables des différentes entités du périmètre de consolidation est effectuée par le chef comptable. Les éliminations et retraitements obéissent aux principes comptables retenus par le groupe.

La centralisation sur un seul site de l'ensemble des comptabilités du groupe permet en outre de garantir une homogénéité des méthodes de travail et une simplification de l'appréhension des opérations intra groupes.

3 Conclusion

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein de Clayeux SA, le directoire et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus d'informer, le conseil de surveillance, avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées. Cette information est retranscrite notamment par des reportings réguliers d'activité et de contrôle.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 01 JUIN 2006

Chers actionnaires,

Convoqués en Assemblée Générale ordinaire, conformément au Code du commerce et aux statuts, vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et des Commissaires aux comptes.

Le rapport du Directoire vous rend compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2005 et soumet à votre approbation les comptes dudit exercice, les comptes consolidés et l'affectation du résultat.

En notre qualité de Conseil de Surveillance, nous vous rappelons qu'au cours des différentes réunions trimestrielles, nous

avons été informé par le Directoire de la marche des affaires.

Et, conformément à l'article L 225 – 68 du Code du Commerce, nous avons examiné et vérifié les comptes annuels que vous a présentés le Directoire, et nous estimons que le rapport du Directoire et les comptes annuels ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous vous invitons en conséquence à approuver les comptes ainsi que les résolutions présentées par le Directoire.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROJET DE RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{ER} JUIN 2006

Première Résolution - Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et des observations du Conseil de surveillance, des rapports du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2005, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par une perte de – 382.748 €

Deuxième Résolution - Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice (part du groupe) de 326 K€

Troisième Résolution – Rapport complémentaire sur l'exercice des délégations

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport complémentaire du Directoire établi en application de l'article L.225-129-5 du code de commerce sur l'exercice des délégations qu'elle a antérieurement consenties, prend acte des termes de ce rapport.

Quatrième Résolution - Conventions des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième Résolution - Affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du directoire, décide de procéder à l'affectation suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Résultat de l'exercice : Perte	– 382.748 €
<i>Apurement de la perte par prélèvement sur les réserves :</i>	
- Aux autres réserves	– 382.748 €
TOTAUX	– 382.748 € – 382.748 €

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Sixième Résolution - Fixation des jetons de présence

L'assemblée générale fixe à la somme de 23.352,68 euros le montant global annuel des jetons de présence alloués au conseil de surveillance

Cette décision applicable à l'exercice antérieur sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Septième Résolution - Autorisation au Directoire pour opérer sur les actions de la Société

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du code de commerce, à acheter ou à vendre, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, des actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 59 492 actions.

Le Directoire

***COMMUNICATION
HONORAIRES DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES POUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2005***

En application de la loi, nous vous communiquons les honoraires pris en charge au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 :

- Cabinet Passerat : 33 150 €
- Auditis : 13 500 €

clayeux

mode d'enfant

GROUPE CLAYEUX

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31.12.2005

Table des matières

Etats financiers consolidés

Les états financiers ont été établis par le directoire du 7 avril 2006.

1	Compte de résultat consolidé	2
2	Bilan consolidé	3
3	Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires	4
4	Tableaux de flux de trésorerie	5
5	Faits majeurs	6
6	Activités et organigramme du groupe	7
6.1	Activités	7
6.2	Organigramme au 31 décembre 2005	7
6.3	Liste des sociétés consolidées	8
6.4	Sociétés exclues du périmètre de consolidation	8
7	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation significatives	9
7.1	Référentiel comptable	9
7.2	Modalités de consolidation	9
7.2.1	Méthodes de consolidation	9
7.2.2	Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères	9
7.2.3	Élimination des opérations intragroupe	9
7.2.4	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	9
7.3	Méthodes et règles d'évaluation	9
7.3.1	Immobilisations incorporelles	10
7.3.2	Immobilisations corporelles	11
7.3.3	Immobilisations financières	11
7.3.4	Actifs non courants	11
7.3.5	Stocks de matières et fournitures	12
7.3.6	Stocks de marchandises	12
7.3.7	Créances clients	12
7.3.8	Gestion des risques et instruments financiers	12
7.3.9	Impôts sur les bénéfices	12
7.3.10	Provisions	13
7.3.11	Engagements de retraite et prestations assimilées	13
7.3.12	Méthodes de conversion des opérations en devise	13

7.3.13	Résultat de l'activité	14
7.3.14	Résultat opérationnel courant	14
7.3.15	Autres produits et charges opérationnels non courants	14
7.3.16	Résultat par action	14
7.3.17	Tableau de flux de trésorerie	14
8	Comparabilité des comptes	15
8.1	Variations de périmètre	15
8.1.1	Entrées de périmètre	15
8.1.2	Sorties de périmètre	15
8.1.3	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	15
9	Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations	16
9.1	Immobilisations incorporelles	16
9.2	Immobilisations corporelles	17
9.3	Actifs financiers non courants	18
9.4	Autres actifs non courants	19
9.5	Stocks	19
9.6	Créances clients	20
9.7	Autres actifs courants	20
9.8	Dépréciation de l'actif circulant	20
9.9	Composition du capital social	21
9.10	Emprunts à long terme (part à moins d'un an et à plus d'un an)	21
9.11	Emprunts à court terme	21
9.12	Impôts différés	22
9.13	Provisions à court et à long terme	22
9.14	Autres passifs non courants	23
9.15	Fournisseurs	23
9.16	Autres passifs courants	23
9.17	Engagements hors bilan	24
9.18	Charges de personnel	24
9.19	Charges externes	24
9.20	Dotations aux provisions	25
9.21	Autres produits et charges d'exploitation	25
9.22	Autres produits et charges opérationnels	25
9.23	Coût de l'endettement financier net	26
9.24	Impôts sur les bénéfices	27
9.24.1	Preuve d'impôt	27
9.25	Effectif moyen	28
10	Autres informations	29
10.1	Informations sectorielles	29
10.2	Évènements postérieurs à la clôture	30
10.3	Rémunération allouée aux dirigeants	30

11	Effets de la première application des IFRS	31
11.1	Contexte	31
11.2	Description des ajustements IFRS	31
11.2.1	Charges à répartir	31
11.2.2	Contrats de location	31
11.2.3	Immobilisations corporelles	32
11.2.4	Avantages liés au personnel	32
11.2.5	Effets escomptés non échus et crédits de mobilisation de créances commerciales	32
11.2.6	Actualisation des créances à long terme	33
11.3	Tableaux de passage normes françaises – normes IFRS	34
11.3.1	Passage bilan 31/12/2003 normes Françaises à bilan 1 ^{er} janvier 2004 normes IFRS	34
11.3.2	Passage bilan 31/12/2004 normes Françaises à bilan 31/12/2004 normes IFRS	35
11.3.3	Passage compte de résultat 31/12/2004 normes Françaises à compte de résultat 31/12/2004 normes IFRS	36
11.3.4	Passage compte de résultat 31/12/2004 publié à compte de résultat 31/12/2004 format de la recommandation du CNC 2004-R-02 du 27/10/2004	37

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat par nature en milliers d'euros	Note n°	31/12/2005	31/12/2004
Chiffre d'affaires		21 951	20 749
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		(5 936)	(5 745)
Charges de personnel	9.18	(6 376)	(6 093)
Charges externes	9.19	(8 013)	(7 449)
Impôts et taxes		(461)	(523)
Dotations aux amortissements		(377)	(377)
Dotations aux provisions	9.20	(316)	(495)
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		84	196
Autres produits et charges d'exploitation	9.21	135	275
Résultat opérationnel courant		691	538
Autres produits et charges opérationnels	9.22	411	372
Résultat opérationnel		1 102	910
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		77	72
Coût de l'endettement financier brut		(738)	(601)
Coût de l'endettement financier net	9.23	(661)	(529)
Autres produits et charges financiers		0	0
Charge d'impôt	9.24	(116)	(42)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en en cours de cession			
Résultat net		325	339
Résultat net - part revenus aux minoritaires		(1)	(1)
Résultat net - part revenus au groupe		326	340
Résultat par action		0.82 €	0.85 €
Résultat dilué par action		0.82 €	0.85 €

2 Bilan consolidé

Actif	Note n°	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Actifs non courants		7 653	7 637
Survaleurs			
Immobilisations incorporelles	9.1	3 325	3 277
Immobilisations corporelles	9.2	2 553	2 554
Actifs financiers non courants	9.3	356	313
Titres mis en équivalence			
Impôts différés actifs	9.12	161	222
Autres actifs non courants	9.4	1 258	1 271
Actifs courants		27 968	25 747
Stocks et en-cours	9.5 - 9.8	12 530	11 995
Créances clients	9.6 - 9.8	13 192	11 484
Autres actifs courants	9.7	1 213	1 001
Valeurs mobilières de placement		118	79
Disponibilités		915	1 188
Total de l'actif		35 621	33 384

Passif	Note n°	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Capitaux propres totaux :	3	11 680	11 330
Capitaux propres (part du groupe)	3	11 451	11 113
Capital	3	612	612
Primes	3		
Réserves consolidées	3	10 513	10 161
Résultat consolidé	3	326	340
Intérêts minoritaires	3	229	217
Passifs non courants		4 827	5 262
Emprunts à long terme - part à plus d'un an	9.10	3 186	3 484
Impôts différés	9.12		
Provisions à long terme - part à plus d'un an	9.13	555	528
Autres passifs non courants	9.14	1 086	1 250
Passifs courants		19 114	16 792
Provisions à court terme - part à moins d'un an	9.13	41	140
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	9.10	923	737
Emprunts à court terme	9.11	8 658	7 564
Fournisseurs et autres créditeurs rattachés	9.15	4 590	4 671
Autres passifs courants	9.16	4 902	3 680
Total du passif		35 621	33 384

3 Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires

Montants en K€ Situation à la clôture	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Solde au 1er janvier 2004 en normes IFRS	612	9 915	250		10 777	223
Affectation du résultat 2003		250	(250)			
Résultat 2004			340		340	(1)
Ecart de conversion				(4)	(4)	(5)
Exercice 31/12/2004	612	10 165	340	(4)	11 113	217
Affectation du résultat 2004		340	(340)			
Résultat 2005			326		326	1
Ecart de conversion				12	12	11
Exercice 31/12/2005	612	10 505	326	8	11 451	229

4 Tableaux de flux de trésorerie

Montants en K€	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	326	339
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	376	401
- Provisions	27	114
- Variation des impôts différés	61	28
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	(341)	(275)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	449	607
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation des stocks	(534)	(1 211)
Variation des créances liées à l'activité	(1 905)	(636)
Variation des dettes liées à l'activité	967	1 017
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(1 472)	(830)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 023)	(223)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(408)	(535)
Cession d'immobilisations	241	250
Variation des autres immobilisations financières	(43)	12
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(210)	(273)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	680	1 195
Remboursements d'emprunts	(824)	(768)
Variation des autres financements	25	(30)
Variation des écarts de change	22	(8)
Variations des financements à court terme (MCNE et EENE)	886	1 242
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	789	1 631
Variation de trésorerie	(444)	1 135
Trésorerie disponible à l'ouverture	(1 483)	(2 618)
Trésorerie disponible à la cloture	(1 927)	(1 483)

Nota Bene : En 2004, le groupe a eu recours au factor pour un montant de 544 K€ Ce mode de financement a été abandonné sur 2005 au profit de MCNE.

5 Faits majeurs

- Adoption du référentiel IFRS

Le groupe Clayeux présente ses comptes consolidés en normes IFRS à compter du 1^{er} janvier 2005. La note 7.1 explicite les modalités d'adoption de ce nouveau référentiel.

Les comptes au 1^{er} janvier 2005 ont fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes.

- Périmètre

Deux filiales ont été créées en 2005, Clayeux Portugal et Clayeux Suisse. Elles sont destinées à des opérations de déstockage grâce à leurs magasins d'usine.

- Evénements post clôture

Une augmentation de capital a été lancée le 9 février 2006. Le produit brut de l'émission s'élève à 3 450 K€(prime d'émission incluse) et va permettre au groupe de consolider ses fonds propres de façon à mettre en œuvre sa stratégie de croissance en renforçant sa présence en France et à l'international.

La note 10.2 détaille les modalités de cette opération.

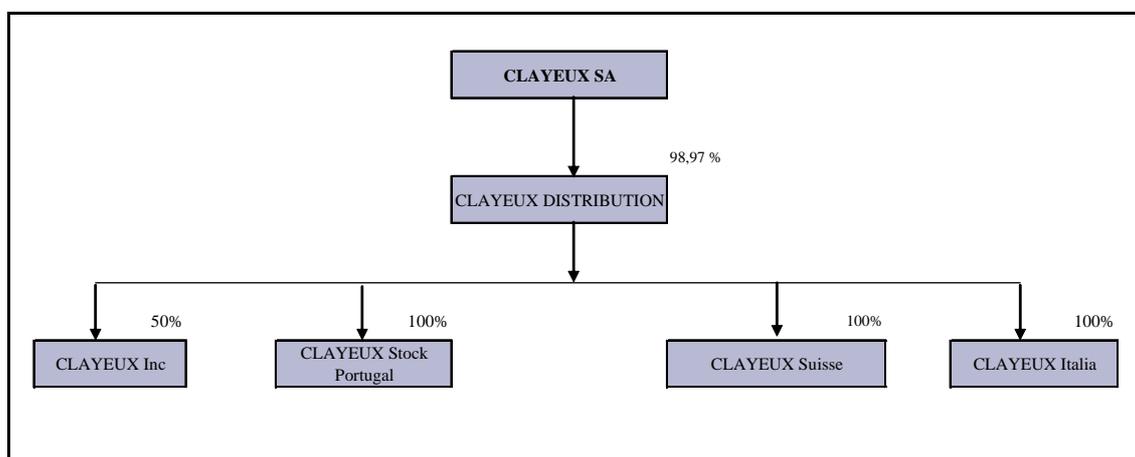
6 Activités et organigramme du groupe

6.1 Activités

Le groupe opère sur le secteur de la mode enfantine.

Clayeux SA, société mère du groupe, est une société anonyme de droit français (à directoire et conseil de surveillance) créée en 1953. Son siège social est situé avenue Maréchal Leclerc, 71300 Montceau les Mines.

6.2 Organigramme au 31 décembre 2005



(les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle)

6.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité	Société	Siège social	Méthode de	Méthode de	% contrôle	% contrôle	% intérêt	% intérêt
			consolidation 2005	consolidation 2004	2005	2004	2005	2004
Holding	Clayeux SA	Montceau les Mines - France	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Production et vente	Clayeux Distribution	Montceau les Mines - France	Intégration globale	Intégration globale	98.97%	98.97%	98.97%	98.97%
Vente	Clayeux Inc	Etats-Unis	Intégration globale	Intégration globale	50.00%	50.00%	49.49%	49.49%
Vente	Clayeux Italia	Italie	Intégration globale	Intégration globale	100.00%	100.00%	98.97%	98.97%
Vente	Clayeux Suisse	Suisse	Intégration globale	N/A	100.00%	N/A	98.97%	N/A
Vente	Clayeux Stock Portugal	Portugal	Intégration globale	N/A	100.00%	N/A	98.97%	N/A

La filiale Clayeux Inc. est consolidée en retenant la méthode de l'intégration globale car le groupe exerce un contrôle exclusif sur cette société de distribution.

6.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Néant.

7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation significatives

7.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Clayeux ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) à compter du 1^{er} janvier 2005.

7.2 Modalités de consolidation

7.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2005. Toutes les participations significatives dans lesquelles la société Clayeux SA assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre les entreprises consolidées.

7.2.2 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du groupe est l'Euro.

Les comptes de Clayeux Inc (Etats-Unis) et de Clayeux Suisse ont été convertis de la façon suivante :

- Les postes du bilan sont convertis en Euros au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- L'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

7.2.3 Élimination des opérations intragroupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

7.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base d'un arrêté au 31 décembre 2005, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

Les comptes de la société Clayeux Inc, dont l'exercice social clôture au 31 octobre 2005, ont été retraités pour être consolidés sur une base au 31 décembre 2005.

7.3 Méthodes et règles d'évaluation

- Déclaration de conformité :

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Clayeux sont les suivants :

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Clayeux ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Il n'a pas été procédé à une application anticipée des normes comptables ou amendements de normes existantes au

31 décembre 2005 dont la date d'application effective est postérieure au 1^{er} janvier 2006.

Le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 a été établi selon les dispositions énoncées dans IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ». La note 11 détaille les principaux impacts constatés sur le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004, les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués et leurs effets chiffrés sur le bilan d'ouverture et sur les résultats de l'exercice 2004.

- Options liées à la première application des normes IFRS au 1^{er} janvier 2004 (IFRS 1) :

Les dispositions générales de la norme IFRS 1 portant sur la première application du référentiel international prévoient que les normes IFRS s'appliquent de manière rétrospective, comme si ces normes avaient toujours été appliquées. Néanmoins, le groupe a décidé d'appliquer certaines dérogations ou exemptions prévues par IFRS 1.

- Regroupement d'entreprises – IFRS 3 :

Le groupe a retenu l'option offerte par IFRS 1 de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 car les opérations réalisées ont été de façon quasi exclusive des opérations de restructurations juridiques internes.

- Juste valeur ou réévaluation utilisée comme coût présumé (IAS 16, 17, 36 et 38) :

Le groupe n'a pas retenu l'option de réévaluation des immobilisations corporelles ou incorporelles à la juste valeur.

- Comptabilisation des écarts actuariels antérieurs IAS 19 :

Ces écarts ont été imputés sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004.

- IFRS 1

Le groupe a procédé à l'annulation des réserves de conversion.

7.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production conformément aux normes IAS 38 et 36.

7.3.1.1 Marque et fonds d'industrie

Les actifs apportés lors de fusions, suite à des restructurations internes sont annulés en consolidation. La marque Clayeux n'est donc pas valorisée dans le bilan consolidé du groupe.

7.3.1.2 Fonds de commerce

Les fonds de commerce correspondent à la définition d'un actif incorporel au sens de la norme IAS 38. Il s'agit de fonds de commerce de boutiques nettement individualisés et parfaitement cessibles séparément.

Les fonds de commerce des boutiques sont valorisés à leur prix d'achat augmentés des frais d'acquisition. Ils ne sont pas amortis. Les tests de dépréciation sont réalisés à chaque arrêté.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

- méthode des comparables : transactions sur des fonds similaires dans des emplacements comparables

- méthode des DCF : l'utilisation des DCF se fait sur un horizon moyen terme (5 – 7 ans) en retenant le coût moyen des emprunts avant impôt

L'unité génératrice de trésorerie est le point de vente. La marge contributive est utilisée notamment dans l'appréciation de la valeur des fonds.

Après la comptabilisation initiale, les fonds de commerce sont ainsi évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

7.3.1.3 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds de commerce	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	5 ans

7.3.2 Immobilisations corporelles

- Valorisation :

Conformément à la norme IAS 16 « immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Par ailleurs, pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location financement, le résultat de cession est différé et repris sur la durée du bail.

- Amortissements

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les plus significatives (les constructions et le matériel industriel) ont été réexaminées. Ainsi, certaines durées d'amortissement ont été augmentées.

L'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles sont conformes aux normes IAS 16 et 36.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	8 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

7.3.3 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

7.3.4 Actifs non courants

Ce poste comprend les créances résultant d'opérations à l'export dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Pour la détermination et la valorisation de ces actifs, le Groupe a appliqué la norme IAS 18. Le taux d'actualisation des créances à long terme retenu est celui des OTA (4,11 % au 31 décembre 2004 et 3,41 % au 31 décembre 2005).

7.3.5 Stocks de matières et fournitures

Ils sont évalués suivant la méthode du prix de revient sur la saison qui comprend le prix d'achat majoré des frais de douanes et de transport.

Une dépréciation progressive est constatée pour les matières et fournitures de plus de deux ans.

7.3.6 Stocks de marchandises

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », ils sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

Le prix de revient final intègre le coût de production ou le prix d'achat (en cas de co-traitance) ainsi qu'une quote-part de frais de collection (coûts indirects).

Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

Les stocks de marchandises sont dépréciés progressivement à partir de cinq ans, en fonction de l'écoulement possible et de leur valeur probable de réalisation.

7.3.7 Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale, éventuellement corrigée des variations constatées sur les cours de change des devises.

Les créances font l'objet d'une appréciation individuelle pour tenir compte du risque de non recouvrement. Une provision pour dépréciation est constatée sur chacune d'elle en fonction du risque encouru.

7.3.8 Gestion des risques et instruments financiers

Le groupe est amené à utiliser des instruments financiers.

- Risque de change

Le risque de change est analysé grâce au planning des achats et ventes en devises établi en début de collection. En fonction de la parité

utilisée pour la détermination des prix de revient des collections, le groupe met en place des couvertures de change (achats/ventes à terme).

Pour les collections 2004 et 2005 et compte-tenu de la bonne tenue de l'euro par rapport au dollar US, le groupe n'a souscrit à aucune couverture de change au cours de ces périodes.

- Risque de crédit

Les ventes réalisées à l'export sont partiellement couvertes par une assurance crédit souscrite auprès de la Coface. En France, le recouvrement des créances est assuré par un service propre à l'entreprise (traitement des opérations de relance et de recouvrement).

- Mobilisation de créances nées sur l'étranger et effets escomptés non échus

Comme expliqué dans la note 11, les mobilisations de créances nées sur l'étranger (MCNE) et les opérations d'escompte sont comptabilisées en créances clients et trouvent leur contrepartie en dettes financières à court terme

- Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

7.3.9 Impôts sur les bénéfices

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas de :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;

- retraitements de consolidation générant de l'impôt différé.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur entre Clayeux SA et Clayeux Distribution.

7.3.10 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le reste en non courant.

Ces provisions couvrent :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux

- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les risques fiscaux et autres procédures

- les provisions pour perte de change

Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

7.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés, conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service

en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture, ou
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture

Hypothèses actuarielles France	2005	2004
Taux d'actualisation	3,41 %	4,11 %
Revalorisation annuelle des salaires	1,5 %	1,5 %
Turnover groupe :		
- de 20 à 35 ans	3,2 % à 7,4 %	
- de 36 à 45 ans	1,8 % à 3,2 %	
- de 46 à 55 ans	0,3 % à 1,8 %	
- plus de 56 ans	0,1 % à 0,3 %	
Table de mortalité INSEE TD 99/2001		
Age départ retraite	65	65

7.3.12 Méthodes de conversion des opérations en devise

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêt des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

7.3.13 Résultat de l'activité

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable.

7.3.14 Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins values de cessions d'actifs
- du coût de l'endettement financier net
- des autres produits et charges financiers
- des impôts

7.3.15 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent à des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une

description précise en montant et en nature dans la note 9.2.1.

7.3.16 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Le nombre moyen pondéré d'actions de la société mère est de 400 000 actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat des activités ordinaires par action est évalué à partir du résultat opérationnel courant.

	31/12/2005	31/12/2004
Résultat opérationnel courant par action	1,727 €	1,597 €

7.3.17 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est établi conformément à IAS 7. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement. Le groupe a choisi de classer dans cette catégorie les dividendes reçus et les intérêts versés.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et de cessions d'actif à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie. Les intérêts encaissés sont inclus dans ces flux d'investissement.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice ainsi que les émissions ou remboursement d'emprunts sont inclus dans cette catégorie. La société a également choisi de classer dans ces flux les dividendes versés.

La trésorerie du groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie

- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

8 Comparabilité des comptes

8.1 Variations de périmètre

8.1.1 Entrées de périmètre

Au cours de l'exercice, les sociétés suivantes ont été créées :

Sociétés	Date d'entrée dans le périmètre	Type d'entrée	Coût d'acquisition des titres de participation en K€	Montant de l'écart d'acquisition positif ou négatif
Clayeux Stock Portugal	Juillet 2005	Création	20	n/a
Clayeux Suisse	Décembre 2005	Création	64	n/a
			84	

8.1.2 Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2005.

8.1.3 Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Néant.

9 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

9.1 Immobilisations incorporelles

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Augment.	Diminut.	Exercice 31/12/2005
Valeurs brutes				
Concessions, brevets, licences	302	17	(40)	279
Fonds de commerce (I)	3 066	153	(61)	3 158
Autres immobilisations incorporelles	7			7
Total	3 375	170	(101)	3 444
Amortissements				
Concessions, brevets, licences	(94)	(61)	40	(115)
Autres immobilisations incorporelles	(4)			(4)
Total	(98)	(61)	40	(119)
Valeurs nettes				
Concessions, brevets, licences	208	(44)	(1)	164
Fonds de commerce (I)	3 066	153	(61)	3 158
Autres immobilisations incorporelles	3			3
Total	3 277	109	(62)	3 325

(I) Le solde du compte "fonds de commerce" se décompose comme suit :

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Augment.	Diminut.	Exercice 31/12/2005
Valeurs brutes				
Clayeux Distribution	2 908	153	(61)	3 000
Clayeux Italia	158			158
Total	3 066	153	(61)	3 158
Amortissements				
Clayeux Distribution				
Clayeux Italia				
Total				
Valeurs nettes				
Clayeux Distribution	2 908	153	(61)	3 000
Clayeux Italia	158			158
Total	3 066	153	(61)	3 158

(a) Acquisition d'un fonds à Paris (rue de Seine) et cession de celui de Dijon

9.2 Immobilisations corporelles

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Autres variations	Exercice 31/12/2005
Valeurs brutes						
Terrains	310					310
Constructions	2 707	13				2 720
Installations techniques, mat. & out.	999	83	(2)	3		1 083
Autres immobilisations corporelles	2 586	218	(103)		(21)	2 680
Avances et acomptes						
Total	6 602	314	(105)	3	(21)	6 793
Amortissements						
Terrains						
Constructions	(1 403)	(101)				(1 504)
Installations techniques, mat. & out.	(611)	(65)	2	(3)		(677)
Autres immobilisations corporelles	(2 034)	(149)	103		21	(2 059)
Total	(4 048)	(315)	105	(3)	21	(4 240)
Valeurs nettes						
Terrains	310					310
Constructions	1 304	(88)				1 216
Installations techniques, mat. & out.	388	18				406
Autres immobilisations corporelles	552	69				621
Total	2 554	(1)				2 553

Les investissements consistent principalement dans :

- l'aménagement de la boutique de Paris
- l'aménagement du magasin d'usine de Suisse et du Portugal

9.3 Actifs financiers non courants

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Augment.	Diminut.	Exercice 31/12/2005
Valeurs brutes				
Titres de participations				
Autres immobilisations financières	435	57	(14)	478
Total	435	57	(14)	478
Provisions pour dépréciation				
Titres de participations				
Autres immobilisations financières	(122)			(122)
Total	(122)			(122)
Valeurs nettes				
Titres de participations				
Autres immobilisations financières	313	57	(14)	356
Total	313	57	(14)	356

Les mouvements sont relatifs aux dépôts de garantie des boutiques de Paris et de Dijon.

9.4 Autres actifs non courants

Valeurs brutes	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	> 1 an
Créances sur opérations export	1 271	1 258		1 258
Total	1 271	1 258		1 258

L'effet de l'actualisation des créances s'élève à 48 K€ au 31 décembre 2005 contre 112 K€ au 31 décembre 2004.

9.5 Stocks

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Augment.	Diminut.	Exercice 31/12/2005
Valeurs brutes				
Matières premières	1 530	168		1 698
En-cours	1 035	84		1 119
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 536	286		10 822
Total	13 101	538		13 639
Provisions pour dépréciation				
Matières premières	(211)	(32)		(243)
En-cours				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	(894)	(402)	430	(866)
Total	(1 105)	(434)	430	(1 109)
Valeurs nettes				
Matières premières	1 319	136		1 455
En-cours	1 035	84		1 119
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 642	(116)	430	9 956
Total	11 996	104	430	12 530

Les stocks de marchandises sont répartis sur les points de vente (boutiques, magasin d'usine et boutiques affiliées) mais sont également localisés sur le site de Montceau.

9.6 Créances clients

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	> 1 an
Clients et comptes rattachés	6 670	7 494	7 494	
Effets escomptés non échus	327	160	160	
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	4 487	5 538	5 538	
Total	11 484	13 192	13 192	

L'évolution du poste clients est notamment liée à la progression du chiffre d'affaires sur l'hiver en cours.

Nota Bene : En 2004, le groupe a eu recours au factor pour un montant de 544 K€ Ce mode de financement a été abandonné sur 2005 au profit de MCNE.

9.7 Autres actifs courants

Valeurs brutes	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	> 1 an
Créances sociales	10	10	10	
Créances fiscales	141	214	214	
Débiteurs divers	447	582	582	
Charges constatées d'avance	403	407	407	
Total	1 001	1 213	1 213	

9.8 Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Dotations	Reprises	Exercice 31/12/2005
Clients et comptes rattachés	1 633	532	(148)	2 017
Stocks	1 105	434	(430)	1 109
Total	2 738	966	(578)	3 126

9.9 Composition du capital social

Le capital social de Clayeux SA se compose de 400 000 actions d'une valeur nominale de 1.53 euros. Aucun mouvement n'est survenu sur la période.

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions pour les salariés.

Le groupe ne détient pas d'actions propres.

9.10 Emprunts à long terme (part à moins d'un an et à plus d'un an)

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 855	1 867	746	1 036	85
Emprunts issus de location-financement	1 528	1 373	177	581	615
Comptes courants d'associés	838	869			869
Total emprunts et dettes financières	4 221	4 109	923	1 617	1 569

Les nouveaux emprunts s'élèvent à 680 K€

Le groupe a retenu la valeur comptable comme juste valeur des emprunts et dettes financières.

L'actualisation de ces dettes serait sans impact significatif.

Les conditions de taux de ces emprunts sont présentées dans le tableau ci-après :

Type de financement	Taux moyen pondéré	Fixe/variable
Emprunts et autres (ICNE)	6,3 %	Variable
	4,8 %	Fixe
Financements à court terme (y compris MCNE et EENE)	4,9%	Variable
Dettes financières sur locations financement	4,5 %	Fixe
	5,30 %	Variable

9.11 Emprunts à court terme

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Concours bancaires courants	2 750	2 960	2 960		
Effets escomptés non échus	327	160	160		
Mobilisation de créances nées sur l'étranger	4 487	5 538	5 538		
Total emprunts et dettes financières	7 564	8 658	8 658		

9.12 Impôts différés

La prise en compte, au 31 décembre 2005, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Montants en K€	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004	Variation
Impôts différés actif	161	222	(61)
Impôts différés passif			
Impact sur le résultat consolidé	(61)	(28)	(33)

9.13 Provisions à court et à long terme

Elles comprennent les éléments suivants :

Provisions à long terme :

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Dotations	Reprises	Exercice 31/12/2005
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	468	57		525
Autres provisions	60		(30)	30
Total	528	57	(30)	555

(1)

Provisions à court terme :

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Dotations	Reprises	Exercice 31/12/2005
Autres provisions	140		(99)	41
Total	140		(99)	41

(1) Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées dans la note 7.3.11.

Ces engagements sont provisionnés mais ne feront l'objet d'aucune externalisation, ni placement.

Autres informations	31/12/2004	31/12/2005
Coût des services rendus	5 K€	27 K€
Pertes actuarielles (baisse du taux d'actualisation)	3 K€	50 K€

Les pertes et gains actuariels ont été reconnus dans les résultats 2004 et 2005.

9.14 Autres passifs non courants

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Produits constatés d'avance	1 250	1 086	161	644	281
Total autres passifs non courants	1 250	1 086	161	644	281

Il s'agit du résultat de cession du lease-back immobilier, étalé sur la durée du bail (10 ans) à compter du 1^{er} octobre 2002.

9.15 Fournisseurs

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	4 648	4 514	4 514		
Fournisseurs d'immobilisation	23	76	76		
Total autres passifs à court terme	4 671	4 590	4 590		

Les dettes fournisseurs étant toutes à échéance de moins d'un an, la valeur comptable des comptes fournisseurs est égale à leur juste valeur.

9.16 Autres passifs courants

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Dettes fiscales	1 852	2 229	2 229		
Dettes sociales	1 374	2 033	2 033		
Dettes diverses	454	640	640		
Total autres passifs à court terme	3 680	4 902	4 902		

9.17 Engagements hors bilan

Les engagements donnés par le groupe se ventilent de la manière suivante :

- Nantissement des fonds de commerce pour 1 224 K€ au profit d'établissements bancaires
- Cautions données pour un total de 3 962 K€ au profit d'établissements bancaires
- Achats d'espaces publicitaires dans le cadre de l'apurement de créances sur opérations d'export.

9.18 Charges de personnel

	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Salaires	(4 825)	(4 555)
Charges salariales	(1 576)	(1 492)
Autres	25	(46)
Total	(6 376)	(6 093)

9.19 Charges externes

Montants en K€	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Achats de sous traitance	(1 663)	(1 326)
Achats non stockés	(201)	(181)
Autres services extérieurs	(1 764)	(1 981)
Autres charges externes	(3 872)	(3 446)
Autres charges d'exploitation	(153)	(131)
Charges sur opération de gestion	(402)	(384)
Produits sur opération de gestion	1	
Transferts de charges d'exploitation	41	
Total des autres charges d'exploitation	(8 013)	(7 449)

9.20 Dotation aux provisions

Montants en K€	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Reprises sur provisions sur stocks	430	402
Reprises sur provisions sur autres actifs circulants	148	162
Reprises sur provisions pour risques et charges	128	
Dotations sur provisions sur stocks	(434)	(504)
Dotations sur provisions sur autres actifs circulants	(532)	(301)
Dotations sur provisions sur indemnité départ à la retraite	(56)	(54)
Dotations sur provisions autres charges		(200)
Dotations aux provisions	(316)	(495)

9.21 Autres produits et charges d'exploitation

Montants en K€	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Subventions d'exploitation	31	9
Production immobilisée	46	
Autres produits d'exploitation	58	266
Total	135	275

9.22 Autres produits et charges opérationnels

Montants en K€	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Résultat de cession d'immobilisation (1)	341	274
Autres produits opérationnels	112	101
Autres charges opérationnelles	(92)	
Résultat de change	50	(3)
Total	411	372

- (1) dont reprise de résultat de lease-back pour 161 K€
dont résultat en cession du fonds de commerce de Dijon pour 180 K€

9.23 Coût de l'endettement financier net

Il se décompose comme suit :

Montants en K€	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Produits financiers		
Autres produits financiers	77	72
Total	77	72
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	(738)	(601)
Total	(738)	(601)
Résultat financier	(661)	(529)

9.24 Impôts sur les bénéfices

9.24.1 Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Résultat net de l'ensemble consolidé	326	340
Impôts sur les résultats (1)	116	42
Résultat net avant impôt	442	382
<Impôt théorique au taux en vigueur, 33.83%> (2)	150	131
Différence d'impôt (1) - (2)	(34)	(89)

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Analyse de la différence d'impôt au 31/12/2005	Charges	Produits
Différentiel sur lease back		22
Crédit impôt recherche		31
Déficits fiscaux sans impôts différés	17	
Autres décalages	2	
Total	19	53
Différence nette		34

Analyse de la différence d'impôt au 31/12/2004	Charges	Produits
Différentiel sur lease back		22
Crédit impôt recherche		68
Autres décalages	1	
Total	1	90
Différence nette		89

9.25 Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2004
Cadres et équivalents	23	19
Techniciens et agents de maîtrise	43	42
Employés	79	70
Ouvriers	93	93
<i>Dont CDD</i>	<i>17</i>	<i>13</i>
Total	238	224

10 Autres informations

10.1 Informations sectorielles

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle est fournie de la façon suivante :

- Le niveau primaire est la zone géographique. En effet, la direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique. Les secteurs définis sont la France, l'Italie et les autres exports
- Le niveau secondaire correspond au réseau de distribution : ainsi, les secteurs définis sont Boutiques Clayeux et Affiliés, Multimarques et Franchisés et Magasins d'usine et Hors cours.

Chiffre d'affaires	31/12/2005	31/12/2004
France	8 009	7 712
Italie	10 468	9 364
Autres export	3 474	3 673
Total	21 951	20 749
Boutiques Clayeux et Affiliés	6 037	5 961
Multimarques et Franchisés	10 711	10 104
Magasins d'usine et Hors cours	5 203	4 684
Total	21 951	20 749

Résultat opérationnel courant		
France	91	31
Italie	409	346
Autres export	191	262
Total	691	639
Boutiques Clayeux et Affiliés	158	161
Multimarques et Franchisés	989	1 032
Magasin d'usine et Hors cours	- 456	- 554
Total	691	639

Immobilisations incorporelles et corporelles		
France	5 495	5 504
Export	383	327
Total	5 878	5 831

La faible rentabilité des magasins d'usine par rapport aux autres circuits de distribution s'explique par le faible taux de marge appliqué dans ces magasins. La vocation de ces magasins est de favoriser l'écoulement des invendus des autres circuits de distribution.

10.2 Évènements postérieurs à la clôture

- L'augmentation de capital de Clayeux SA, lancée le 9 février 2006, a conduit à la création de 194 625 nouvelles actions (soit 32,76 % du capital et 20,46 % des droits de vote de la société après l'opération). Le produit brut de l'émission s'élève à un montant de 3 450 172 € (prime d'émission incluse) et le capital social de la société est désormais constitué de 594 925 actions d'une valeur nominale de 1,53 € chacune, soit 910 235 €
- L'opération va permettre au groupe de consolider ses fonds propres et de mettre en œuvre sa stratégie de croissance en renforçant sa présence en France et à l'international

10.3 Rémunération allouée aux dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes allouées pendant l'exercice à l'ensemble des membres de la direction en raison de leurs fonctions s'élève à 341 K€

11 Effets de la première application des IFRS

11.1 Contexte

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005 du groupe Clayeux sont établis conformément au règlement n° 1606/2002 adopté par la commission européenne, c'est-à-dire selon le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur à la date de préparation des états financiers.

Les informations financières comparatives 2004 ont retraitées selon ce même référentiel IFRS.

En vue de la publication de ses états financiers comparatifs pour l'exercice 2005, le groupe Clayeux a préparé des informations financières 2004 sur la transition aux normes IFRS, présentant à titre d'information préliminaire l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS sur :

- Le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2004 ;
- Le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2004 ;

11.2 Description des ajustements IFRS

11.2.1 Charges à répartir

Principe comptable historique : maintien des charges à répartir à l'actif du bilan consolidé

Normes IFRS : les charges à répartir relatifs au lancement des nouvelles collections sont à constater en charges de l'exercice.

Le groupe a retraité les charges à répartir en capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 puis en résultat de l'exercice.

11.2.2 Contrats de location

Principe comptable historique : le groupe ne retraitait pas les contrats de crédit bail et de location financement en tant qu'immobilisation achetée à crédit. De même, il n'y avait pas de retraitement de la cession-bail en consolidation.

Normes IFRS : retraitement des contrats de location financement. Concernant la cession bail, constatation d'une immobilisation et d'une dette financière et étalement de la plus value.

Après revue des contrats de crédit-bail et de location simple, deux contrats ont été identifiés comme à retraiter pour répondre aux exigences de l'IAS 17. De plus, une cession bail intervenue en 2002 doit également être retraitée.

11.2.3 Immobilisations corporelles

Principe comptable historique : amortissement des immobilisations sur leur durée d'usage

Normes IFRS : selon la norme IAS 16, l'amortissement des immobilisations doit être réalisé pour tenir compte de la consommation d'avantages.

Le groupe a procédé à une analyse des postes d'immobilisations les plus significatifs, c'est-à-dire l'immobilier et le matériel industriel de production. L'écart d'amortissements suite à l'ajustement des durées d'utilisation a été pris en compte par les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 puis par le compte de résultat (méthode dite rétrospective).

11.2.4 Avantages liés au personnel

Principe comptable historique : non comptabilisation des engagements retraite liés au personnel dans les comptes consolidés.

Normes IFRS : selon l'IAS 19, comptabilisation des engagements liés au personnel.

Le groupe a comptabilisé les engagements liés au personnel.

11.2.5 Effets escomptés non échus et crédits de mobilisation de créances commerciales

Principes comptables historiques :

- mention des effets escomptés non échus en annexe,
- imputation des crédits de mobilisation de créances commerciales sur les créances clients.

Normes IFRS :

- comptabilisation des effets escomptés non échus en dettes financières à court terme,
- enregistrement des mobilisations de créances nées sur l'étranger en dettes financières à court terme.

Le groupe a appliqué la norme IAS 32-39 : il a comptabilisé les effets escomptés non échus et les mobilisations de créances nées sur l'étranger en dettes financières à court terme.

11.2.6 Actualisation des créances à long terme

Principe comptable historique : comptabilisation des créances au coût historique, quelque soit leur échéance.

Normes IFRS : évaluation des produits à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, ce qui implique, en cas de différé de paiement significatif consenti à des conditions avantageuses, une actualisation des produits et la comptabilisation d'un chiffre d'affaires inférieur. La différence entre le montant nominal et sa valeur actualisée est comptabilisée en produits financiers.

Le groupe a donc été amené à actualiser les créances à long terme.

11.3 Tableaux de passage normes françaises – normes IFRS

11.3.1 Passage bilan 31/12/2003 normes Françaises à bilan 1^{er} janvier 2004 normes IFRS

Actif en milliers d'euros	Bilan normes Françaises 31/12/2003	IAS 16 Charges à répartir	IAS 16 Amortissements par composants	IAS 17 contrats de location	IAS 18 Actualisation des créances à long terme	IAS 38 Frais d'établissement	IAS 32-39 EENE/MCNE	Variation des impôts différés	Bilan normes IFRS 01/01/2004
Actifs non courants	6 301	(787)	370	1 764	(141)	192		(11)	7 688
Survaleurs									
Immobilisations incorporelles	2 850					192			3 042
Immobilisations corporelles	661		370	1 764					2 795
Actifs financiers non courants	325								325
Titres mis en équivalence									
Impôts différés actifs	261							(11)	250
Autres actifs non courants	2 204	(787)			(141)				1 276
Actifs courants	20 403						3 570		23 973
Stocks et en-cours	10 785								10 785
Créances clients	7 540						3 570		11 110
Autres actifs courants	738								738
Valeurs mobilières de placement	30								30
Disponibilités	1 310								1 310
Total de l'actif	26 704	(787)	370	1 764	(141)	192	3 570	(11)	31 661

Passif en milliers d'euros	Bilan normes Françaises 31/12/2003	IAS 16 Charges à répartir	IAS 16 Amortissements par composants	IAS 17 contrats de location	IAS 18 Actualisation des créances à long terme	IAS 19 Avantages au personnel	IAS 38 Frais d'établissement	IAS 32-39 EENE/MCNE	Variation des impôts différés	Divers	Bilan normes IFRS 01/01/2004
Capitaux propres totaux :	11 740	(787)	370	51	(141)	(414)	192		(11)		11 000
Capitaux propres (part du groupe)	11 505	(779)	366	50	(140)	(410)	190		(10)	5	10 777
Capital	612										612
Primes											
Réserves consolidées	10 643	(779)	366	50	(140)	(410)	190		(10)	5	9 915
Résultat consolidé	250										250
Autres											
Intérêts minoritaires	235	(8)	4	1	(1)	(4)	2		(1)	(5)	223
Passifs non courants	3 070			1 528		414					5 012
Emprunts à long terme	1 660			1 528							3 188
Impôts différés						414					414
Provisions à long terme											
Autres passifs non courants	1 410										1 410
Passifs courants	11 894			185				3 570			15 649
Provisions à court terme	61										61
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	451			185							636
Emprunts à court terme	3 958							3 570			7 528
Fournisseurs et autres créanciers rattachés	3 901										3 901
Autres passifs courants	3 523										3 523
Total du passif	26 704	(787)	370	1 764	(141)		192	3 570	(11)		31 661

11.3.2 Passage bilan 31/12/2004 normes Françaises à bilan 31/12/2004 normes IFRS

Actif en milliers d'euros	Bilan normes Françaises 31/12/2004	IAS 16 Charges à répartir	IAS 16 Amortissements par composants	IAS 17 contrats de location	IAS 18 Actualisation des créances à long terme	IAS 38 Frais d'établissement	IAS 32-39 EENE/MCNE	Variation des impôts différés	Bilan normes IFRS 31/12/2004
Actifs non courants	6 429	(893)	332	1 630	(104)	187		54	7 634
Survaleurs									
Immobilisations incorporelles	3 089					187			3 276
Immobilisations corporelles	592		332	1 630					2 554
Actifs financiers non courants	312								312
Titres mis en équivalence									
Impôts différés actifs	168							54	222
Autres actifs non courants	2 268	(893)			(104)				1 271
Actifs courants	20 935						4 813		25 748
Stocks et en-cours	11 996								11 996
Créances clients	6 670						4 813		11 483
Autres actifs courants	1 002								1 002
Valeurs mobilières de placement	79								79
Disponibilités	1 188								1 188
Total de l'actif	27 364	(893)	332	1 630	(104)	187	4 813	54	33 383

Passif en milliers d'euros	Bilan normes Françaises 31/12/2004	IAS 16 Charges à répartir	IAS 16 Amortissements par composants	IAS 17 contrats de location	IAS 18 Actualisation des créances à long terme	IAS 19 Avantages liés au personnel	IAS 38 Frais d'établissement	IAS 32-39 EENE/MCNE	Variation des impôts différés	Divers	Bilan normes IFRS 31/12/2004
Capitaux propres totaux :	12 121	(893)	332	101	(104)	(468)	187		54		11 330
Capitaux propres (part du groupe)	11 863	(884)	328	100	(103)	(463)	186		56	30	11 113
Capital	612										612
Primes											
Réserves consolidées	10 863	(779)	366	50	(140)	(410)	190		(9)	30	10 161
Résultat consolidé	388	(105)	(38)	50	37	(53)	(4)		65		340
Autres											
Intérêts minoritaires	258	(9)	4	1	(1)	(5)	1		(2)	(30)	217
Passifs non courants	3 449			1 345		468					5 262
Emprunts à long terme	2 139			1 345							3 484
Impôts différés											
Provisions à long terme	60					468					528
Autres passifs non courants	1 250										1 250
Passifs courants	11 794			184				4 813			16 791
Provisions à court terme	140										140
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	553			184							737
Emprunts à court terme	2 750							4 813			7 563
Fournisseurs	4 671										4 671
Autres passifs courants	3 680										3 680
Total du passif	27 364	(893)	332	1 630	(104)		187	4 813	54		33 383

11.3.3 Passage compte de résultat 31/12/2004 normes Françaises à compte de résultat 31/12/2004 normes IFRS

Montants en milliers d'euros	Compte de résultat normes Françaises 31/12/2004	IAS 16 Charges à répartir	IAS 16 amortissements par composants	IAS 17 contrats de location	IAS 18 Actualisation des créances à long terme	IAS 19 avantages liés au personnel	IAS 38 Frais d'établissement	Divers	Compte de résultat normes IFRS 31/12/2004
Produits des activités ordinaires	20 777				(28)				20 749
Autres produits	664						(14)		650
Variation des stocks de produits finis et des travaux en cours	196								196
Marchandises et matières consommées	(5 745)								(5 745)
Charges de personnel	(6 039)					(54)			(6 093)
Impôts et taxes	(523)								(523)
Dotations aux amortissements	(1 492)	777	(38)	(134)			15		(872)
Autres charges	(6 831)	(884)		269			(3)		(7 449)
Résultat financier	(513)			(85)	65				(533)
Résultat avant impôt	496	(107)	(38)	50	37	(54)	(2)		380
Charge d'impôt sur le résultat	(107)		13	(17)	(13)	18	1	64	(42)
Résultat net de l'ensemble consolidé	389	(107)	(25)	33	24	(36)	(2)	64	339
Résultat net - part revenus aux minoritaires	1	(1)	(1)						(1)
Résultat net - part revenus au groupe	388	(106)	(24)	33	24	(36)	(2)	64	340
Résultat par action	0.97 €								0.85 €
Résultat dilué par action	0.97 €								0.85 €

11.3.4 Passage compte de résultat 31/12/2004 publié à compte de résultat 31/12/2004 format de la recommandation du CNC 2004-R-02 du 27/10/2004

Compte de résultat publié			Reclassements					Compte de résultat Format Reco. 2004-R-02 du 27 octobre 2004	
Compte de résultat en milliers d'euros	Note n°	Exercice 31/12/2004	Autres produits	Var.stocks prod. en cours et prod. finis	Charges externes	Dotation aux amort. et provisions	Prod. Charges financières	Compte de résultat par nature en milliers d'euros	Exercice 31/12/2004
Produits des activités ordinaires	10.1	20 749						Chiffre d'affaires	20 749
Autres produits	9.17	650	(650)					Autres produits de l'activité	0
Variation des stocks de produits finis et des travaux en cours		196		(196)					
Marchandises et matières consommées		(5 745)						Achats consommés	(5 745)
Charges de personnel	9.21-9.22	(6 093)				(7 449)		Charges de personnel	(6 093)
Impôts et taxes		(523)						Charges externes	(7 449)
Dotation aux amortissements et aux provisions		(872)					495	Dotation aux amortissements	(377)
Autres charges	9.18	(7 449)					(495)	Dotation aux provisions	(495)
				196				Variation des stocks de produits en cours et produits finis	196
			376					(3) Autres produits et charges d'exploitation	373
			274					Résultat opérationnel courant	636
								Autres produits et charges opérationnels	274
								Résultat opérationnel	910
								72 Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	72
								(601) Coût de l'endettement financier brut	(601)
								Coût de l'endettement financier net	(529)
Résultat financier	9.19	(532)						532 Autres produits et charges financiers	0
Résultat avant impôt		381						Charge d'impôt	(42)
Charge d'impôt sur le résultat	9.20	(42)						Quote- part du résultat net des sociétés mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé		339						Résultat net avant résultat activités arrêtées ou en cours de cession	
Résultat net - part revenus aux minoritaires		(1)						Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	
Résultat net - part revenus au groupe		340						Résultat net	339
Résultat par action		0.85 €						Résultat net - part revenus aux minoritaires	(1)
Résultat dilué par action		0.85 €	0	0	0	0	0	Résultat net - part revenus au groupe	340
								Résultat par action	0.85 €
								Résultat dilué par action	0.85 €

Philippe DANDON
5 Rue René Char
21000 DIJON

CABINET PASSERAT
30 Rue Ernest Renan
21300 CHENOVE

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société **CLAYEUX** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 7.3.1.2 des états financiers consolidés concernant les fonds de commerce expose les règles d'évaluation et de dépréciation des fonds de commerce.

Les notes 7.3.5 et 7.3.6 des états financiers consolidés concernant les stocks de matières et de marchandises exposent les règles d'évaluation et de dépréciation des stocks.

La note 7.3.4 des états financiers consolidés concernant les actifs non courants expose les règles de valorisation des créances dont l'apurement est supérieur à 12 mois.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les états financiers consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Dijon et Chenôve, le 12 mai 2006

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

CABINET PASSERAT,
Représenté par Dominique PASSERAT

Philippe DANDON
5 Rue René Char
21000 DIJON

Cabinet PASSERAT
30 Rue Ernest Renan
21300 CHENOVE

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
RELATIF AUX PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

(Rapport établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE RELATIF AUX PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

(Rapport établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société **CLAYEUX** et en application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005

Sous le contrôle du conseil de surveillance, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président,
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-68 du Code de commerce.

Fait à Dijon et Chenôve, le 12 mai 2006

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

CABINET PASSERAT,
Représenté par Dominique PASSERAT

LES

COMPTES

SOCIAUX

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux
- Rapports des commissaires aux comptes

clayeux

mode d'enfant

S. A. Clayeux

Bilan et compte de résultat

31 décembre 2005

Montants exprimés en EUR

Actif (en K€)	Brut 31.12.2005	Amort. et provisions	Net au 31.12.2005	Net au 31.12.2004
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Constructions	1 185	1 176	9	10
Installations techniques matériel & outillage	33	31	2	2
Autres immobilisations corporelles	492	485	7	19
Immobilisations corporelles	1 710	1 692	18	31
Titres de participation	12 640		12 640	12 640
Autres immobilisations financières	156	122	34	46
Immobilisations financières	12 796	122	12 674	12 686
Total actif immobilisé	14 506	1 814	12 692	12 717
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	5	3	2	3
Autres créances	2 334		2 334	2 859
Disponibilité	1		1	1
Charges constatées d'avance	47		47	46
Total de l'actif circulant	2 387	3	2 384	2 909
Total général	16 893	1 817	15 076	15 626

PASSIF (K€)	Au 31.12.2005	Au 31.12.2004
Capital	612	612
Réserve légale	61	
Autres réserves		179
Report à nouveau	12 734	12 798
Résultat	-383	-243
Capitaux propres	13 024	13 407
Total provisions pour risques et charges	0	0
Emprunts & dettes auprès d'étab. De crédit	4	3
Emprunts & dettes financières diverses	827	779
Dettes financières	831	782
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	251	187
Dettes fiscales et sociales	81	171
Autres dettes	3	61
Produits constatés d'avance	886	1 018
Total des dettes	2 052	2 219
Total général	15 076	15 626

COMPTE DE RESULTAT (K€)	31.12.05	31.12.04
Chiffre d'affaires net		
Autres produits	339	438
Total des produits d'exploitation	339	438
Autres achats et charges externes	433	445
Impôts et taxes	117	108
Salaires	137	120
Charges sociales	47	45
Dotations aux amortissements et provisions	13	15
Autres charges	23	23
Total des charges d'exploitation	770	756
Résultat d'exploitation	-431	-318
Produits financiers	11	2
Charges financières	32	35
Résultat financier	-21	-33
Résultat courant	-452	-33
Produits exceptionnels	161	166
Charges exceptionnelles	26	10
Résultat exceptionnel	135	156
Impôts sur les résultats	66	48
Résultat net des entreprises intégrées	-383	-243

clayeux

mode d'enfant

S. A. Clayeux

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2005
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	1
2.1	Actif	1
2.1.1	Tableau des immobilisations	1
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations corporelles	2
2.1.4	Immobilisations financières	3
2.1.5	Créances	4
2.1.6	Comptes de régularisation	4
2.2	Passif	5
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	5
2.2.2	Capital	5
2.2.3	Dettes financières	5
2.2.4	Autres dettes	6
3	Informations relatives au compte de résultat	7
3.1	Résultat financier	7
3.2	Résultat exceptionnel	7
3.3	Impôt sur les bénéfices	7
3.3.1	Autres informations significatives	7
4	Autres informations	8
4.1	Engagements financiers	8
4.2	Effectif moyen	8
4.3	Rémunération des dirigeants	8
4.4	Evènements post clôture	8

1 Faits majeurs

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

A compter de cet exercice, il est fait application des règlements CRC 2004- 06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Le passage à cette nouvelle réglementation n'a pas eu d'incidence significative.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Montant en €	31.12.2004	augmentations	diminutions	31.12.2005
Frais établissement	7727		7727	0
Immobilisations incorporelles				
Construction	1 184 818			1 184 818
Installations techniques et outillage industriels	32 829			32 829
Autres immobilisations corporelles	492 307			492 307
Immobilisations corporelles	1 709 955			1 709 955
Autres participations	12 640 386			12 640 386
Autres titres immobilisés	122 081			12 081
Autres immobilisations financières	45 836	2 242	13 720	34 357
Total immobilisations financières	12 803 803	2 242	13 720	12 796 825
Total actif immobilisé	14 525 987	2 242	21 447	14 506 781

2.1.2 Tableau des amortissements

Montant en €	31.12.2004	augmentations	diminutions	31.12.2005
Frais établissement	7 727		7 727	0
Immobilisations incorporelles	7 727		7 727	0
Construction	1 174 577	1 186		1 175 763
Installations techniques et outillage industriels	30 810	361		31 171
Autres immobilisations corporelles	473 362	11 681		485 044
Immobilisations corporelles	1 686 477	13 329	7 727	1 691 979

2.1.3 Immobilisations corporelles

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.3.2 Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	310 000	1 516 984			1 826 984
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs		223 000			223 000
• Dotation de l'exercice		99 000			99 000
Total		322 000			322 000
Redevances payées :					

• Cumuls exercices antérieurs	777 400			777 400
• Exercices	239 200			239 200
Total	1 016 600			1 016 600
Redevances restant à payer :				
• A 1 an au plus	239 200			239 200
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	956 800			956 800
• A plus de 5 ans	418 600			418 600
Total	1 614 600			1 614 600
Valeur résiduelle :				
• A 1 an au plus				
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				
• A plus de 5 ans	1			1
Total	1			1
Montant des loyers pris en charge dans l'exercice	232 048			232 048

2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
• Filiales (+ 50 %)						
Clayeux Distribution	13 876 951	98,97 %	12 640 386	20 847 421	+ 799 540	/

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat.

La valeur nette des titres d'une filiale est égale à la quote part de la situation nette de la filiale. Une provision est constituée lorsque la quote part de la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur brute.

Les autres titres immobilisés (122 K€) concernent une détention minoritaire. Ils sont dépréciés intégralement.

2.1.4.2 Créances immobilisées

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Autres créances		2 180 541

2.1.4.3 Informations sur les actions propres

Le montant des actions propres s'élève à 518 €

2.1.5 Créances

2.1.5.1 Classement par échéance

	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
Autres immobilisations financières	34 357		34 357
Clients	5 408	1 638	3 770
Créances sociales	1 775	1 775	
Créances fiscales	80 639	80 639	
Groupe et associés	2 180 540	2 180 540	
Débiteurs divers	71 502	71 502	
Charges constatées d'avance	47 128	47 128	
Totaux	2 421 354	2 383 225	38 128

2.1.6 Comptes de régularisation

2.1.6.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont composées des éléments suivants :

- Leasing 43 K€
 - Assurances 4 K€
- 47 K€

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	612 000			612 000
Primes, réserves	13 037 840	- 242 514		12 795 326
Report à nouveau				
Résultat	- 242 514	242 514	382 748	- 382 748
Subventions d'investissement				
Provisions règlementées				
Autres				
Total	13 407 326		382 748	13 024 578

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 400 000 actions de 1,53 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 Classement par échéance

	Montant brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 641	3 641		
Emprunts et dettes financières divers	404	404		
Totaux	4 045	4 045		

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	à – 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Fournisseurs	251 281	251 281		
Dettes sociales	38 823	38 823		
Dettes fiscales	42 397	42 397		
Groupes et associés	826 377			826 377
Autres dettes	3 229	3 229		
Produits constatés d'avance	886 454	131 325	525 304	229 825
Totaux	2 052 611	471 104	525 304	1 056 202

2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	31 611
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	71 068
Dettes fiscales et sociales	6 523
Autres dettes	3 229
Total	112 431

2.2.4.3 Composition des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent au résultat de cession du lease back immobilier étalé sur la durée du bail (10 ans) à compter du 1^{er} octobre 2002.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Résultat financier

Il s'élève à - 21 163 € qui se décomposent comme suit :

- Produits financiers divers + 10 925
- Intérêts comptes courants - 31 610
- Charges financières diverses - 478

3.2 Résultat exceptionnel

Il s'élève à + 135 011 € détaillés ainsi :

- Reprise sur produits de cession lease back immobilier 161 199 €
 - Pénalités et amendes - 26 188
- 135 011

3.3 Impôt sur les bénéfices

L'impôt société s'élève à 66 K€ dont 36 K€ correspondent à l'I.S. sur la plus-value de cession immobilière réalisée en 2002.

3.3.1 Autres informations significatives

- Sociétés intégrées fiscalement :

La société Clayeux S.A. est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale composé d'elle-même et de Clayeux Distribution. La charge d'impôt relative à Clayeux Distribution est comptabilisée par Clayeux S.A.

4 Autres informations

4.1 Engagements financiers

	N	N - 1
Engagements donnés		
Cautions données aux établissements de crédit pour des emprunts souscrits par Clayeux Distribution	3 962 K€	3 666 K€

4.2 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes d'administration s'élève à 136 K€

4.4 Evènements post clôture

Une augmentation de capital a été lancée le 9 février 2006. Le produit brut de l'émission s'élève à 3 450 K€(prime d'émission incluse) et va permettre au groupe de consolider ses fonds propres de façon à mettre en oeuvre sa stratégie de croissance en renforçant sa présence en France et à l'international.

Philippe DANDON
5 Rue René Char
21000 DIJON

CABINET PASSERAT
30 Rue Ernest Renan
21300 CHENOVE

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

CLAYEUX

Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **CLAYEUX**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 2.1.4.1 de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Dijon et Chenôve, le 12 mai 2006

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

CABINET PASSERAT,
Représenté par Dominique PASSERAT

Philippe DANDON
5 Rue René Char
21000 DIJON

Cabinet PASSERAT
30 Rue Ernest Renan
21300 CHENOVE

CLAYEUX

Avenue du Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT SPECIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

CLAYEUX

Avenue du Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

RAPPORT SPECIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

- 1. En application de l'article 225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.**

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Autorisation de caution en faveur de CLAYEUX DISTRIBUTION

Nature et objet

Le conseil de surveillance du 17/02/2005 a autorisé votre société à se porter caution de CLAYEUX DISTRIBUTION.

Modalités

CLAYEUX DISTRIBUTION détient une autorisation de découvert sur son compte de la Banque EDEL à hauteur de 609 000 €.

Au 31/12/2005, cette autorisation de découvert est utilisée à hauteur de 443 392 €.

Actionnaire concerné

Gilles CLAYEUX
Gwenaëlle CLAYEUX

2. Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967 (ou des statuts pour les SAS), nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Sous-location à CLAYEUX DISTRIBUTION d'un ensemble immobilier financé en crédit-bail.

Nature et objet

Votre société sous-loue à CLAYEUX DISTRIBUTION un ensemble immobilier situé à Montceau les Mines. Cet ensemble immobilier est financé en crédit-bail avec délégation au profit du pool de crédits-bailleurs des loyers de la sous-location.

Modalités

Pour l'exercice 2005, votre société a perçu un loyer 236 400 € HT et 98 950 € HT au titre des taxes foncières.

Cautions en faveur de CLAYEUX DISTRIBUTION

Nature et objet

Votre société s'est portée caution de la société CLAYEUX DISTRIBUTION dans le cadre de plusieurs opérations.

Modalités

- BNP : autorisation de crédit documentaire à hauteur de 152 449 € et de découvert et de mobilisation de créances à hauteur de 457 347 €. Solde du crédit en compte courant à la clôture : 344 350 €.
- CAISSE D'EPARGNE : caution accordée pour un prêt de 930 000 €. Solde de l'emprunt au 31/12/2005 : 273 108 € et autorisation de découvert et de MCNE à hauteur de 550 000 €. Au 31/12/2005, autorisation de découvert utilisée à hauteur de 190 702 €.
- EDEL : autorisation de découvert à hauteur de 520 515 € utilisée pour 165 947 € au 31/12/2005 et caution sur un emprunt d'un montant initial de 304 900 € dont le solde s'élève à 165 947 € au 31/12/2005.
- BCME : autorisation de découvert et de crédit documentaire à hauteur 150 000 €. Au 31/12/2005, autorisation de découvert utilisée à hauteur de 46 296 €.
- CREDIT MUTUEL : caution accordée pour un emprunt d'un montant initial de 305 000 € qui est intégralement remboursé à fin 2005.
- SOCIETE GENERALE : caution accordée sur un emprunt d'un montant initial de 182 939 €. Cet emprunt est soldé au 31/12/2005.
- BANCA INTESA : autorisation de découvert à hauteur de 100 000 €. Solde créditeur du compte au 31/12/2005 : 215 215 €.

Prestations administratives de CLAYEUX DISTRIBUTION

Nature et objet

CLAYEUX DISTRIBUTION facture des prestations administratives à votre société.

Modalités

Au titre de l'exercice clos, la charge s'élève à 30 000 € HT.

Convention d'intégration fiscale

Nature et objet

Votre société et la société CLAYEUX DISTRIBUTION ont signé une convention d'intégration fiscale.

Modalités

La charge d'impôt du groupe fiscal est supportée intégralement par votre société soit 65 747 € au titre de l'exercice clos le 31/12/2005.

Avances en compte courant non rémunérées

Nature et objet

Votre société et la société CLAYEUX DISTRIBUTION peuvent bénéficier d'avances en compte courant en faveur les uns des autres. Ces avances ne sont pas rémunérées.

Modalités

Au 31/12/2005, le solde du compte courant CLAYEUX DISTRIBUTION dans le bilan de votre société présente un solde débiteur de 2 180 541 €.

Avances en compte courant rémunérées

Nature et objet

Les avances en compte courant consenties par les associés autres que CLAYEUX DISTRIBUTION sont rémunérées à hauteur du taux maximum fiscalement déductible.

Modalités

Au 31/12/2005, les comptes courants des associés personnes physiques présentent les soldes suivants :

- Compte courant Gilles CLAYEUX	40 015 €
- Compte courant Gwenaëlle CLAYEUX	40 015 €
- Compte courant Gaétane CLAYEUX	30 011 €
- Compte courant Maëlle CLAYEUX	30 011 €
- Compte courant SOFACLA	654 714 €

Ces avances en compte courant ont porté intérêt au taux de 4,21% sur l'exercice et ont généré une charge d'intérêt de 31 611 €.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Dijon et Chenôve, le 12 mai 2006

Les commissaires aux comptes,

Philippe DANDON

CABINET PASSERAT,
Représenté par Dominique PASSERAT